

Internet

**Le très haut débit  
bientôt chez vous!**

p.8

Déplacements

**La navette municipale  
en route**

p.12

Briscope

**Collection  
hiver-printemps**

p.27



A LA « UNE »

Urbanisme :  
**Dessiner la ville  
de demain**

# Devenez propriétaire à Brignais !

11 appartements en location-accession du 2 au 4 pièces  
avec grandes loggias et jardins privatifs



**VOTRE T2**  
à partir de  
**132 960 €<sup>(1)</sup>**  
garage inclus



## LES LOGES DU GARON

**ENSEMBLE RÉSIDENTIEL INTIMISTE EN CŒUR D'ÎLOT**  
EN RETRAIT DE LA RUE DU GÉNÉRAL DE GAULLE

Contactez-nous au :

**0 811 880 123**

**Service 0,05 € / appel  
+ prix appel**

[www.vilogia.fr](http://www.vilogia.fr) - [accession@vilogia.fr](mailto:accession@vilogia.fr)



(1) Dans le respect des plafonds de ressources légaux PSLA (2) TVA 5,5% sous réserve de la réglementation en vigueur. (3) Le bénéfice du PTZ 2016 étant conditionné au respect de plafonds de ressources, réservé aux personnes n'ayant pas été propriétaire durant les deux années précédant l'achat et finançant l'acquisition de leur résidence principale. Les Loges du Garon est un projet immobilier de Vilogia (475 680 815 RCS Lille). Document et illustrations non contractuels. Conception : CQFD Communication - 12/2016.

# SOMMAIRE



**p.9 C'EST DANS L'AIR**  
Travaux au Collège




**p.14 PORTRAIT**  
Citoyens engagés



**p.26**  
Rencontres du sport

- 4 Etat civil
- 5 Prolongations: Modes doux
- 6 Arrêts sur images
- 8 C'est dans l'air: Année électorale
- 11 Finances: Une gestion saine
- 12 Transports: La navette en route
- 13 Intercommunalité: AquaGaron, démarrage réussi
- 14 Portrait: Citoyens engagés
- 15 A la Une: Dessinons Brignais
- 26 Sport: Le sport pour tous
- 27 Culture: Collection hiver-printemps
- 28 Vie associative: Rhône Garon Bridge
- 30 Agenda
- 32 Libre expression
- 34 Pratique



Édité par La Ville de Brignais  
**Directeur de la publication:** Paul Minssieux  
**Ajoints à la communication:** Laurence Beugras  
**Responsable de la rédaction:** Olivier Vouillon  
**Collaborateurs de la rédaction:** Elise Amar, Stéphanie Pottier, Sylvie Crozier, Philippe Blain, Awa Leye-Seck, Chantal Eynaud-Lassalle, Sylvie Giagnorio, David Jusselme, Sandrine Van Cuyck, Laure Michalon, Caroline Macé, Clémentine Hochart, Catherine Sidrot, Jean-Luc Chambéry.  
**Couverture:** Service communication  
**Crédits photo:** Ville de Brignais  
**Maquette et réalisation:** HNR Studio (Brignais) - Nicéphore Rochebloine - Tél. 04 78 05 16 93  
**Impression:** Imprimerie Brailly (Saint-Genis-Laval)  
**Régie publicitaire:** Service Communication Ville de Brignais - Tél. 04 78 05 62 15  
**Dépôt légal:** 1<sup>er</sup> trimestre 2017  
 La rédaction n'est pas responsable des textes et photos qui lui sont communiqués.



## Agir aujourd'hui, pour demain...

Réfléchir ensemble au futur de Brignais en intégrant les enjeux du présent : c'est dans cet esprit que mon équipe s'est engagée dans l'élaboration d'un nouveau projet de territoire.

Ainsi, l'année 2017, sera marquée par l'adoption de l'acte le plus important de notre mandature : le plan local d'urbanisme (PLU).

Ce document stratégique pour l'avenir de Brignais **est l'outil illustrant notre vision du territoire pour les 10 prochaines années.**

Il s'articule autour de deux grandes orientations :  
 - maintenir les équilibres existants entre les zones naturelles, économiques et d'habitat,  
 - conforter le dynamisme et l'attractivité de notre ville en veillant à la préservation de notre qualité de vie.

**L'élaboration de ce document est toutefois très encadrée et nos marges de manœuvre étroites** comme c'est désormais le cas dans la préparation de nos budgets.

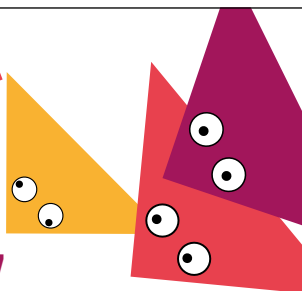
Ainsi, pour la première fois, **notre commune va reverser à l'État plus qu'elle ne perçoit afin de contribuer au redressement des finances publiques.** Pour autant, nous parvenons à maintenir un cadre sain et maîtrisé de nos finances ; en n'augmentant pas les taux des impôts communaux et en diminuant encore notre dette.

En 2017, Brignais continue de dessiner son avenir... pour que notre ville évolue en préservant sa qualité de vie, **pour que demain la ville que nous aimons reste fidèle à son histoire et à son caractère.**

*Avec toute l'équipe municipale, nous vous présentons nos vœux les plus chaleureux.*

Paul Minssieux, Maire  
Le 15 décembre 2016

# LE BRISCOPE



2017

✓SAM. 14 JAN. - 20H30  
HUMOUR MUSICAL  
**LES ÉLANS NE SONT PAS TOUJOURS  
DES ANIMAUX FACILES**



✓VEN. 27 JAN. - 20H30  
**SPECTACLE CRÉÉ AU TNP EN 2017**  
**LA TRÈS EXCELLENTE ET LAMENTABLE  
TRAGÉDIE DE ROMÉO ET JULIETTE**



✓VEN. 10 FÉV. - 20H30  
CLASSIQUE VARIÉTÉ JAZZ  
**TROIS TÊTES POUR UNE TROMPETTE**



✓VEN. 10 MARS - 20H30  
CIRQUE DANSE BURLESQUE  
**ÇA CASSE LA BARAQUE**



✓VEN. 24 MARS - 20H30  
**MOLIÈRE 2016 DU "SEULE EN SCÈNE"**  
**LES CHATOUILLES**



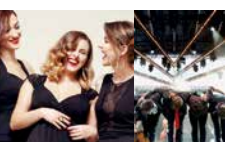
✓VEN. 31 MARS - 20H30  
COMÉDIE HUMOUR  
**CARTON ROUGE**



✓SAM. 8 AVR. - 20H30  
DANSE HIP HOP  
**INDEX - PYRAMID**



✓VEN. 14 AVR. - 20H30  
**1 SOIRÉE = 2 CONCERTS**  
JAZZ VOCAL - THE GLOSSY SISTERS  
JAZZ MANOUCHE - LES DOIGTS DE L'HOMME



PASS JEUNE PUBLIC [WWW.BRISCOPE.FR](http://WWW.BRISCOPE.FR)

✓MER. 8 FÉV. - 16H  
THÉÂTRE  
**LE PAPA DE SIMON**



✓MER. 3 MAI - 14H&16H  
THÉÂTRE SENSORIEL  
**LE BATEAU**



ÉTAT CIVIL

## Juillet à novembre 2016

### NAISSANCES

Coline GUIDON	7 juin
Abdel SALEM	19 juin
Alyssa DEHAMLA	29 juin
Elena PAULE	3 juillet
Alexis SEINERA	8 juillet
Amalia JULLIARD RUISEÑOR-MORETA	14 juillet
Romain FARGUES	16 juillet
Maxime NABHOLTZ	16 juillet
Ayden FAYOLLE	21 juillet
Martial JACQUET	26 juillet
Clémence BENOIT	27 juillet
Léa HÉRIN	27 juillet
Margaux RIBEYRE	28 juillet
Paul BERTRAND	31 juillet
Jeanne VALETTE	3 août
Alice HABERT	5 août
Maelly BOURGUIGNON	20 août
Malo MORETTON	21 août
Axelle ALBUQUERQUE	23 août
Lola DA CUNHA	29 août
Sacha THEVENET	30 août
Agathe FAIZANT	11 septembre
Emmy KELEN	12 septembre
Valentin MOINET	14 septembre
Louna de MESQUITA	23 septembre
Timothe CICOLETTI	3 octobre
Ahmed BEN CHEIKH	6 octobre
Yeliz CANLI	9 octobre
Louis POURRAT LEPINE	12 octobre
Chawki NOUARI	18 octobre
Tony GRAC FERREIRA	19 octobre
Pauline PERCIE du SERT	20 octobre
Laina LAKEHAL	2 novembre
Elena REDONDO ALLIMONIER	4 novembre
Lisa NECHADI	8 novembre
Jade HAUK	30 novembre

### MARIAGES

Mickael CATTIN et Lucie FAJARDIE	2 juillet
Emmanuelle FIORENTINI et Patrick URBANIAK	2 juillet
Olivier FEQUANT et Margaux PALISSE	9 juillet
Sannang KEO et Kristel BRUNO	9 juillet
Aurélien SIMORRE et Adrien REQUENA	16 juillet
Nathalie ARGAUD et Eric CADEZ	6 août
Camille BOYADJIAN et Manuel BRIDE	27 août
Maud CACCAMO et Florian CRESPE	27 août
Tracy St FLOUR et Brahim HAMEL	10 sept.
Thibaud VALETTE et Aurélie BRUNOT	10 sept.
Gregory SUSSERET et Chaïne CHAÏB	10 sept.
David PONÇON et Carine GARCIA	10 sept.
Hugo ROCAMORA CUTILLAS et Océane BAIBOU	17 sept.
Aurore SINGIER et Xavier JACQUEMET	17 sept.
Pierre MARSELLA et Doriane VALENS	24 sept.
Henri PILLOUD et Denise RATINET	15 oct.
Augustin MUAMBA et Bertine ALERTE	15 oct.
Blandine SALLES et Lionel BRUNEL	12 nov.
Céline AYADAT et Laura POISSONNIER	10 déc.

### DÉCÈS

Raymonde JACQUET épouse ROLLAND	22 juin
Pierre MÉRAUD	23 juillet
Marie-Thérèse DARDELET	26 juillet
Suzanne PHILIPPON épouse BEDGEDJIAN	1 <sup>er</sup> août
Emmanuel OLIVIER	13 septembre
Gérard LEVRAY	25 septembre
Claire DUPRAT veuve VIENCO	8 octobre
Simone GUILLAUME épouse MAGAT	23 octobre
Simone GAILLY veuve BERNE	26 octobre
Marcel BARCET	23 novembre



**CLIN D'ŒIL**

## Toujours plus doux !

Après la mise en lumière du chemin du Beurivage, 220 mètres de voies douces supplémentaires viennent d'être aménagées entre la rue de Bonneton et la route de Soucieu. Ouvert début décembre, ce nouveau chemin piétonnier doté d'une petite passerelle pour franchir le ruisseau du Chéron vient compléter un maillage de voies vertes et modes doux de 10 kilomètres sur la commune. Prochain projet : l'aménagement des berges sur la rive droite du Garon, entre le Pont Vieux et la place du 8 mai 1945, au cours du premier semestre 2017.

**ANNIVERSAIRES**

## Jumelage en fête !

Une délégation brignairote a participé, du 14 au 16 octobre derniers, à un week-end festif organisé par Hirschberg pour sensibiliser ses habitants au 30<sup>ème</sup> anniversaire du jumelage. Cet anniversaire sera célébré à Brignais les 14 et 15 octobre prochains, en même temps que les 70 ans du parrainage de Schweighouse. En perspective,

une grande fête populaire avec de nombreuses manifestations sportives et musicales où près de 300 Alsaciens et Allemands sont attendus. Les organisateurs recherchent d'ores et déjà des familles pouvant accueillir une personne ou un couple durant ce week-end (pas besoin de maîtriser la langue de Goethe).



/// Contact : service protocole au 04 78 05 62 51  
protocole@mairie-brignais.fr

**ON A AIMÉ**

## Noël solidaire

Samedi 10 décembre, les antennes locales de la Croix-Rouge, du Secours catholique et des Restos du Cœur ont organisé ensemble leur Arbre de Noël au Briscope. Au programme : concert de rock pour enfants, goûter et traditionnelle remise des cadeaux par le Père et la Mère Noël.



A noter aussi l'initiative de l'Agence Century 21 de Brignais relayée par le Conseil municipal junior qui a permis de collecter cette année près de 2 500 jouets au profit de la Croix-Rouge.

**EN CHIFFRE**



# 4665

C'est le nombre de visiteurs ayant poussé les portes du Briscope les 19 et 20 novembre à l'occasion du Festival de la Bulle d'or. Si cette 27<sup>e</sup> édition placée sous le signe de la liberté d'expression a connu un franc succès avec ses dédicaces, animations et « battles », elle a aussi été endeuillée par la disparition de Bernard Petit, l'un de ses plus fidèles bénévoles et pilier de l'association.

**EN VUE**

## Nouvel élu



A la suite de la démission pour raisons professionnelles de Philippe Bourret, Lionel Catrain a rejoint le Conseil municipal en septembre pour la liste « Mieux vivre à Brignais ». Installé sur la commune depuis 2005, cet ingénieur territorial, spécialiste des transports en commun et de la performance énergétique des bâtiments, entend être une force de proposition constructive au service de l'action municipale.



©CD69 - JBureau



©DR



©Thierry Dugas

©DR



©DR



©DR



©DR



/// Faites-nous parvenir vos photos d'événements à l'adresse [communication@mairie-brignais.fr](mailto:communication@mairie-brignais.fr)



18



19



20



21



22



23



24



26



25

1. Plantations réalisées par les agents de l'unité Espaces verts dans le nouveau patio du Briscope. 2. Rentrée des classes, le 1<sup>er</sup> septembre, pour les 1 282 élèves inscrits en classes de primaire. 3. Les élus du Département en visite au Collège le 1<sup>er</sup> septembre. 4. Brignais commémore sa libération, le 3 septembre. 5. Forum des associations, le 3 septembre. 6. Signature de la Charte des associations sportives, le 3 septembre. 7. Spectaculaire pose de charpente au complexe Pierre-Minssieux, le 14 septembre. 8. Journée nationale du sport scolaire à l'école Jacques-Cartier le 15 septembre. 9. Aménagement du parking de la Table romaine (septembre). 10. Inauguration du Centre aquatique AquaGaron, le 19 septembre en présence de Fabien Gilot, capitaine de l'équipe de France de natation aux JO de Rio. 11. ORU des Pérouses : pose de la « première pierre » le 24 septembre. 12. Course VTT Henry Anglade, le 25 septembre. 13. L'ensemble vocal Le Tourdion (qui recrute toujours activement des ténors et des basses) lors du concert « MusicaBrignais » de l'Association musicale (AMB) le 1<sup>er</sup> octobre, au Briscope. 14. Campagne d'exercices de sécurité dans les établissements recevant du public (septembre-octobre) 15. Aikido Club : rencontre avec Tomomi Kobayashi au complexe Pierre-Minssieux, le 8 octobre. 16. Semaine bleue : rencontre intergénérationnelle au foyer pour personnes âgées « Les Arcades » avec des élèves de 3<sup>e</sup> du Collège, le 10 octobre autour de la thématique du mariage. 17. Le CMJ en visite au refuge de la SPA, le 12 octobre. 18. Initiation aux massages des bébés à la Médiathèque, le 15 octobre. 19. Tournoi de basket mixte organisé par le Sud Lyonnais Basket à destination des jeunes au Bri'Sports, le 21 octobre. 20. Commémoration du 11 novembre. 21. Remise des diplômes du Brevet aux anciens collégiens, le 16 novembre. 22. René Berlivet, éditeur et fondateur du Festival de la Bulle d'or, décoré de l'insigne de chevalier de l'ordre des Arts et des Lettres par Jean-Jack Queyranne le 23 novembre à l'Hôtel de Ville. 23. Accueil des nouveaux Brignairots, le 26 novembre au Briscope. 24. Les lauréats de la dictée des Amis de la bibliothèque le 26 novembre au Briscope. 25. 25 ans des Interclasses et passage de flambeau, le 4 décembre au Briscope. 26. Fête des Lumières.

+ d'images sur  
[www.brignais.com](http://www.brignais.com)  
 > Accès rapide > Albums photos

Accès direct sur smartphones et tablettes.

# Le très haut débit bientôt chez vous !

**INTERNET** Afin d'augmenter la vitesse d'Internet chez les particuliers, l'opérateur de télécommunication Orange déploie la fibre sur la commune. La première zone couverte par ce réseau nouvelle génération devrait être opérationnelle dans les prochaines semaines.

Les avantages du très haut débit (THD) ? Une connexion stable et ininterrompue, une qualité d'image supérieure et des transferts quasi-instantanés.... Tout simplement !

## UN DÉPLOIEMENT EN DEUX TEMPS

Dans le cadre du plan national « Très haut débit 2022 », Orange a été chargé de fibrer tout le territoire du Rhône. Au nombre des communes pionnières, Brignais a été découpée en 22 zones. La première phase de déploiement concerne 16 zones qualifiées de prioritaires : parcs d'activités économiques, nouvelles constructions et zones éloignées. Une seconde phase couvrira les 6 zones restantes, dont l'hyper

centre, qui connaissent peu de problématiques de débit.

## LIBERTÉ DE CHOIX

Le câblage est déployé sur le réseau télécom existant : aérien, souterrain ou en façade. A partir d'une armoire de mutualisation, les fibres pourront être tirées vers les pavillons en fonction des demandes. Dans les immeubles équipés, un précâblage facilitera le raccordement des locataires qui le souhaiteront.

Précisons que Orange est chargé du déploiement du réseau, mais que les particuliers pourront contracter avec l'opérateur de leur choix. ☆



/// Pour vérifier si votre logement est couvert, rendez-vous sur : <http://reseaux.orange.fr/cartes-de-couverture/fibre>

## Inondation : une alerte maîtrisée

**INTEMPÉRIES** Les fortes précipitations survenues les 21 et 22 novembre derniers n'ont, fort heureusement, pas entraîné de dégâts majeurs sur la commune.

### Dans vos boîtes !

Co-distribué avec le Brignais Mag, le Document d'information communal sur les risques majeurs (DICRIM) a pour but d'informer la population sur les risques auxquels la ville peut être exposée ainsi que les consignes et les moyens de s'en protéger. Ce petit guide est donc à lire attentivement et à conserver précieusement. Le document est aussi disponible en ligne ([www.brignais.com](http://www.brignais.com)) et à l'accueil de l'Hôtel de Ville.

Mardi 22 novembre, les intempéries n'ont pas épargné le bassin-versant du Garon.

D'après les relevés du SMAGGA\* (pluviomètre installé à Thurins), il est tombé 85 mm de pluie entre le lundi 21 h 30 et le mardi 18 h. De fortes précipitations qui ont provoqué une rapide montée du Garon avec un pic de crue atteint le mardi à 20 h 30 au niveau du Pont Vieux (1m70). Fort heureusement, aucun dégât humain ou matériel n'est à déplorer, seules quelques sorties de la rivière de son lit ayant été constatées à hauteur du Pont de l'Auberge, du Chemin de Beau-rivage ou du Parking de Verdun.

### OUTILS OPÉRATIONNELS

Les travaux de protection contre les crues réalisés par le SMAGGA (pour un montant de 6 millions d'euros) ont ainsi montré leur efficacité pour endiguer ces phénomènes exceptionnels.

Cet épisode a également permis de mettre à l'épreuve le Plan Communal de Sauvegarde (PCS) visant à protéger les personnes et planifier les actions : déploiement des moyens de surveillance par les services de la Ville et les techniciens du SMAGGA, recensement des moyens disponibles et mise en place d'une cellule de vigilance

(élus et techniciens) suite à la rapide montée des eaux en fin d'après-midi.

### LES BONS RÉFLEXES

Se tenir informé, respecter les interdictions de stationner sur les parkings situés en zones inondables, ne pas s'engager sur des voies inondées ou encore se tenir éloigné des cours sont ainsi des règles importantes qu'il convient de rappeler régulièrement. ☆

\* Syndicat de mise en valeur, d'aménagement et de gestion du bassin-versant du Garon



Photo : David Seve



# Seconde jeunesse

**COLLÈGE JEAN ZAY** A partir de l'été 2017, les bâtiments du collège vont être entièrement restructurés. Financés par le Département du Rhône, ces travaux d'ampleur vont s'étaler jusqu'en septembre 2019, sans fermeture de l'établissement.

Construit en 1976, le collège Jean Zay peut accueillir jusqu'à 450 élèves et compte 20 salles de classes de 30 élèves. Afin de moderniser les bâtiments, un appel d'offres va être lancé par le Département en janvier 2017. Une opération globale estimée à 6,9 millions d'euros.

## CHANGEMENTS STRUCTURELS

La liste des travaux inscrits au programme est longue: création d'un préau de 100 m<sup>2</sup> entre deux bâtiments; déplacement de la chaufferie à l'arrière du collège pour la protéger des inondations; installation d'un ascenseur pour les personnes à mobilité réduite; remise à niveau de la sécurité incendie; désamiantage de l'ensemble du bâtiment; reconfiguration de la cuisine, du réfectoire et de l'infirmerie; création d'une salle d'étude et de locaux

appropriés pour les agents d'entretien; modification du cloisonnement pour créer un espace technique et une salle de sciences...

## ORGANISATION DU CHANTIER

Le chantier sera totalement isolé afin d'assurer la sécurité des collégiens et de minimi-



## RÉNOVATION THERMIQUE

Le bâtiment sera isolé par l'extérieur avec une ossature bois, de la laine de roche et un placage « alucobond » de couleur marron glacé. Afin d'assurer une meilleure étanchéité à l'air, les fenêtres seront changées et des volets roulants seront posés.

ser les nuisances. Les salles de classes seront remises à niveau par groupes de 5; les élèves seront accueillis dans des structures temporaires installées à proximité. ☆

/// Renseignements: M. Undersee,  
Principal : 04 78 05 08 60

## Baromètre



### EN HAUSSE

Les emballages plastiques dans

### le bac jaune

Depuis le mois d'octobre, les consignes de tri concernant les emballages en plastique ont évolué. Les pots de yaourts, les sacs, films et barquettes en plastique ont désormais une filière de recyclage. Ils prennent donc tout naturellement place dans le bac jaune.



### EN BAISSÉ

Les consommations d'énergie

Dans le cadre d'une convention avec le Sigerly, la Ville a bénéficié, de 2010 à 2016, d'un conseil pour la gestion énergétique du patrimoine municipal. Les mesures prises dans ce cadre (travaux, équipements...) ont permis de diminuer les consommations énergétiques et de générer près de 36 000 € de recettes via les Certificats d'Economie d'Energie.

## LE SAVIEZ-VOUS ?

### Autorisation de sortie du territoire pour les mineurs

Supprimée en 2013, l'Autorisation de sortie du territoire (AST) d'un mineur non accompagné par un titulaire de l'autorité parentale sera rétablie à compter du 15 janvier 2017. Issue de la loi du 3 juin 2016, cette mesure vise notamment à lutter contre les départs à l'étranger de jeunes radicalisés.

Disponible en ligne ou en mairie, le formulaire AST précise les mentions relatives à l'enfant mineur autorisé à quitter le territoire (nom, prénom, date de naissance), celles du titulaire de l'autorité parentale signataire de l'autorisation ainsi que la durée de l'autorisation, qui ne pourra excéder un an. ☆

/// + d'infos : [www.brignais.com](http://www.brignais.com)



## Vos commerces en ligne

**e-petitscommerces.com**: c'est le nouveau site pratique et efficace pour trouver le produit qu'il vous faut près de vous. Lancé en partenariat avec la Fédération de commerçants Cap à l'Ouest, ce site permet aux consommateurs de retrouver plus facilement les commerces de proximité et de rechercher ou de réserver des produits.

Chaque commerce inscrit sur cette plateforme dispose d'une page de présentation détaillée avec la possibilité de mettre en ligne des pages ou des catalogues produits. Une solution qui devrait faire le bonheur des commerçants et consommateurs... ☆

/// Plus d'infos: [capalouest.org](http://capalouest.org)

## Télex

## Recensement 2017

La campagne 2017 se déroulera du 19 janvier au 25 février 2017, auprès d'un échantillon de foyers brignairots. Deux agents recenseurs de la Ville se rendront au domicile des personnes concernées qui auront été préalablement prévenues par courrier. Vous pouvez aussi opter pour le recensement en ligne, simple, sûr et confidentiel. [www.le-recensement-et-moi.fr](http://www.le-recensement-et-moi.fr)

## Participation citoyenne

Initié en juin dernier, le dispositif de participation citoyenne compte 12 référents habitant différents secteurs de la commune. Leur mission : faire le lien entre les habitants de leurs quartiers respectifs et les militaires de la brigade de Gendarmerie. Vous souhaitez rejoindre cette initiative de solidarité et de prévention ? Faites-vous connaître. **Rens. : BTG de Brignais au 04 78 05 18 42**

## Stage d'été à Hirschberg

La Ville propose à des jeunes de 16 à 21 ans d'aller travailler cet été deux semaines dans l'administration communale ou au centre aéré d'Hirschberg (Allemagne). Hébergés par des familles, les jeunes seront dédommés. Idéalement, ils pourront à leur tour accueillir un jeune stagiaire allemand. **Rens. : 04 78 05 62 51 / protocole@mairie-brignais.fr**

## Enquête de lectorat

Pourquoi lisez-vous Brignais mag, qu'est-ce que vous aimez, quelles sont vos attentes ? ... Vous êtes une petite centaine à avoir répondu à notre enquête. Merci à vous ! Les enseignements que nous en avons tirés seront précieux pour rendre toujours plus pertinent votre Brignais mag.

## Repas des seniors

Il aura lieu le mardi 4 avril au Briscope. Inscriptions ouvertes auprès du CCAS du 13 février au 10 mars aux Brignairots âgés de 73 ans et plus.

## Colis de Noël

Vous avez 85 ans ou plus et vous n'avez pas reçu votre colis de Noël en décembre dernier. Signalez-le auprès du CCAS.

## Plan grand froid

En période de grand froid, un appel à la vigilance de tous est lancé pour signaler au CCAS les personnes en situation de vulnérabilité.

**CCAS : 04 78 05 62 28 / ccas@mairie-brignais.fr**

# Année électorale

**SCRUTINS** A la suite de la refonte des listes électorales, chaque électeur recevra en mars une nouvelle carte. Celle-ci sera à présenter lors des scrutins de 2017.

Comme en 2012, l'ensemble des communes de France va connaître début 2017 une refonte électorale. Il s'agit d'une remise en forme des listes électorales avec reclassement des électeurs par ordre alphabétique et attribution d'un nouveau numéro d'électeur suivant cet ordre.

Cette opération intervient tous les trois à cinq ans et conduit à l'édition de nouvelles cartes. Les électeurs qui se seront inscrits sur les listes électorales de la commune avant le 31 décembre 2016 recevront donc une nouvelle carte courant mars.

Cette refonte s'accompagne également d'un redécoupage du périmètre électoral. Si le nombre de bureaux de vote reste inchangé, une nouvelle répartition des électeurs a été établie. Votre bureau de vote va peut-être changer ! Avant de vous déplacer aux urnes en 2017 - les 23 avril et 7 mai pour la Présidentielle, et les 11 et 18 juin pour les législatives - vérifiez donc le numéro et l'adresse du bureau de vote auquel vous être rattaché qui figurent sur votre nouvelle carte d'électeur. ☆

## Voter par procuration

Si vous ne pouvez pas vous déplacer le jour de l'élection, vous avez la possibilité de vous faire représenter par un électeur de votre choix. La personne choisie doit toutefois respecter deux conditions : être inscrite sur les listes électorales de la même commune que le mandant (celui qui donne procuration) mais pas forcément dans le même bureau de vote, et ne pas avoir reçu d'autre procuration. La démarche s'effectue auprès de la Brigade territoriale de gendarmerie.

Pour gagner du temps, vous pouvez préparer et remplir votre demande de vote par procuration depuis votre ordinateur personnel, en utilisant le formulaire Cerfa disponible sur le site de la Ville : [www.brignais.com](http://www.brignais.com).



Les Amis du Vieux Brignais vous font partager les secrets de l'histoire et du patrimoine local.

## Chemin des Tard-Venus

En 1360, un accord de paix entre la France et l'Angleterre permit une trêve de neuf ans dans la Guerre de Cent ans. Désœuvrés, les hommes de guerre rejoignirent des bandes d'aventuriers pour former les Grandes Compagnies de Tard-Venus, appelés ainsi parce qu'ils arrivaient après les batailles pour piller les cadavres. En 1362, au niveau de la plaine de Sacuny, 16 000 Tard-Venus imposèrent une défaite cinglante aux 12 000 hommes de l'Armée royale qui tentaient de mettre fin à leurs exactions. Situé au centre des affrontements, le chemin baptisé en mémoire de la bataille des Tard-Venus part de la Route de Lyon et rejoint la RD 342. ☆

Extrait de *Brignais, au fil des rues et des Chemins*, ouvrage édité par les Amis du Vieux Brignais.  
Contact : [les-avb@wanadoo.fr](mailto:les-avb@wanadoo.fr)

Retrouvez le récit de cet épisode historique en bande dessinée, dans le journal illustré « Les rues de Lyon », disponible en librairie, notamment chez Murmures des mots, à Brignais (3 €).



# Une gestion saine pour une ville dynamique

**BUDGET 2017** Dans un contexte de déclin des aides de l'Etat, la Ville diminue les dépenses de fonctionnement et poursuit ses investissements, sans augmenter les impôts locaux.

Adopté lors du conseil municipal du 15 décembre dernier, le budget primitif 2017 de la Ville s'élève à 18,6 millions d'euros.

## RECETTES DE L'ETAT EN BAISSSE

Estimée à 630 000 € pour 2017, la dotation globale de fonctionnement est en diminution de 60 % par rapport à 2010.

## REVERSEMENTS DE LA CCVG EN HAUSSE

La Communauté de communes de la vallée du Garon (CCVG) reverse une attribution de compensation et une dotation de solidarité d'un montant total de 5 765 000 €, en hausse de 320 000 € par rapport à 2016. En effet, la ville prend en charge le FPIC (Fonds de Péréquation Communal et Intercommunal) à hauteur de 640 000 €, avec un remboursement de la CCVG de 50 %.

## FISCALITÉ : PAS D'AUGMENTATION DES IMPÔTS

Pour la septième année consécutive, les taux des taxes locales sur les ménages (habitation, foncière bâtie et non bâtie) n'augmentent pas; le projet de loi de finances de 2017 prévoit, quant à lui, une revalorisation des bases de 0,4 %.

## DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT : 12,3 MILLIONS D'EUROS

Depuis plusieurs années déjà, la ville actionne de nombreux leviers pour assurer une baisse de ses charges : achats groupés, économies d'énergie, maîtrise des effectifs... Elle poursuivra sur cette voie en 2017. Les subventions s'élèvent quant à elles à 933 000 €. En raison de la suppression d'une partie de l'offre de transport du Département, la Ville a mis en place des navettes vers Saint-Genis-Laval, d'où une provision de 50 000 €.

## PROJETS D'INVESTISSEMENT : 3,8 MILLIONS D'EUROS

La restructuration du Complexe sportif Pierre Minssieux représente à elle seule près de 50 % des dépenses. Au chapitre des investissements importants s'ajoutent l'acqui-



sition de foncier bâti et les travaux prévus dans le cadre de l'opération de renouvellement urbain des Pérouses. A noter également une enveloppe pour l'accessibilité des personnes handicapées ou encore une provision pour la sécurité dans les écoles.

## DETTE : L'ENCOURS EN DIMINUTION

Pour faire face à ses dépenses, une fois le résultat 2016 intégré, la Ville devrait recourir à un emprunt d'environ 1 million d'euros cette année. De l'ordre de 492 € par habitant au 1<sup>er</sup> janvier 2017, l'encours de dette est en diminution constante depuis 2008. ☆

# La navette en route

**DÉPLACEMENTS** Deux mois après sa mise en place, plus de 300 Brignairots disposent de la carte permettant d'accéder à la nouvelle navette municipale.

**A** fin de restaurer une offre de transports en commun dégradée sur le territoire communal suite à la réorganisation du service départemental des Cars du Rhône à la rentrée scolaire de septembre, la municipalité a fait le choix de créer une navette à destination des Brignairots et des personnes étudiant ou travaillant à Brignais. En place depuis le 3 novembre, la navette fonctionne du lundi au vendredi en heures creuses, entre 9h et 16h 15. Elle dessert 10 arrêts, entre la Plaine d'Elite à Brignais et le réseau TCL à St Genis Laval (tête de ligne du C10 aux Basses Barolles et Lycée Descartes).



Au 7 décembre, 311 cartes permettant l'accès au nouveau service avaient été délivrées à l'accueil de l'Hôtel de Ville. « Plus de deux tiers de ses usagers sont des scolaires », observe Gilles Desforges, Conseiller municipal délégué aux transports. « Nous suivrons attentivement l'évolution de la fréquentation de la navette. Des adaptations quant aux horaires de fonctionnement, à la fréquence ou aux secteurs desservis, notamment les zones d'activités, sur la commune pourront être envisagées », précise Gilles Desforges.

Le coût prévisionnel annuel de ce nouveau service est de 53 000 euros. ☆

➤ d'infos : [www.brignais.com](http://www.brignais.com), rubrique « Ville » / « Au quotidien »  
Accueil de l'Hôtel de Ville au 04 78 05 15 11



## « Une réflexion à long terme »

La mise en place de la navette municipale correspond à une volonté de la municipalité de répondre rapidement aux attentes de la population. Elle ne règle pas définitivement la question qui reste une préoccupation majeure des élus comme le reconnaît le Maire, Paul Minnsieux : « Une réflexion doit être menée sur le moyen-long terme. Le groupe de travail que nous avons constitué s'attache à mettre en place une organisation adaptée aux besoins des usagers ». Une tâche ardue au regard d'une situation complexe.

## QUI PAYE QUOI ?

« On sait que les TCL comme les Cars du Rhône adaptent constamment leur offre de service en fonction de la fréquentation des lignes. En 2017, la loi prévoit le transfert de la compétence « transports » du Département vers la Région. Dans ces conditions, choisir les bonnes options pour Brignais est un pari difficile », reconnaît le premier magistrat. « On sait qu'on ne peut pas satisfaire tout le monde. Notre mission est de servir l'intérêt général, en prenant en compte la question centrale du financement de ce type de service. Les transports en commun sont payés par les usagers qui achètent un billet, par les entreprises et les administrations via le « versement transport », mais aussi par les collectivités et donc les citoyens sur leurs feuilles d'impôts. A nous de trouver le bon équilibre ».

## Télex

### Cars du Rhône : participation de la commune

Le dispositif mérite d'être rappelé : depuis septembre 2013, la commune participe (à hauteur de 20 % du coût total) à l'achat de titres de transports (abonnements ou carnets de tickets) pour les Cars du Rhône.

Pour bénéficier de cette réduction, présentez votre « carte de résident Brignairot », délivrée à l'accueil de l'Hôtel de Ville, au moment de payer votre titre chez « Coté presse », place Gamboni.

**Renseignements : Accueil de l'Hôtel de Ville – 04 78 05 15 11**  
[accueil@mairie-brignais.fr](mailto:accueil@mairie-brignais.fr)

## EN CHIFFRES

### Point sur la fréquentation

#### TRAM-TRAIN

Quatre ans après sa mise en service (le 13/12/2012), la liaison TER continue sa montée en charge (+ 15 % en 2016) avec un service très fiable (99 % de trains à l'heure à 5 minutes). Chaque jour, quelque 400 voyageurs empruntent cette ligne reliant Brignais à Lyon / Saint-Paul via Gorge de Loup.



#### CARS DU RHÔNE

Pour le mois de juin 2016, 137 usagers ont souscrit un abonnement mensuel sur le réseau Sytral / Cars du Rhône. Un moyen de transport qui reste par-

ticulièrement prisé des scolaires et étudiants. 615 abonnements annuels ont été délivrés à de jeunes usagers brignairots pour l'année scolaire 2016-2017. ☆

# Démarrage réussi

**AQUAGARON** Ouvert début septembre, le nouveau centre aquatique a connu un lancement réussi. Les scolaires, eux, sont déjà dans le bain.

**A**chevé dans l'été et ouvert aux baigneurs dans les tout premiers jours de septembre, le nouveau complexe sportif et de loisirs intercommunal a connu des débuts en fanfare. Comme lors de son inauguration officielle en présence de Fabien Gilot, capitaine de l'équipe de France de natation au JO de Rio, le public s'est déplacé en masse pour découvrir les nouvelles installations. « *La preuve que cet équipement répond à une attente forte de nos concitoyens* », juge Guy Boisserin, vice-président de la CCVG en charge du patrimoine et des bâtiments communautaires.

## « TROUVER UN RYTHME DE CROISIÈRE »

L'accueil chaleureux, la propreté des lieux, la large amplitude d'ouverture, le cadre architectural et paysager remarquable : les premiers visiteurs de l'AquaGaron ont pu apprécier les nombreux atouts de l'équipement.

« *On est encore dans une phase de calages techniques assez normale pour un équipement de cette complexité qui doit trouver son rythme de croisière, mais on sent vraiment les gens heureux de découvrir le*



*centre aquatique* », apprécie l'élu communautaire.

## LES ÉCOLES ASSIDUES

Côté scolaires, la satisfaction est bien de mise quand on sait que le volet « apprentissage de la natation » constitue l'une des principales raisons d'être de l'AquaGaron. Les mois de septembre, octobre et novembre ont déjà permis l'accueil de 225 séances pour les enfants de primaire et de 135 pour les élèves de secondaire.

Reste désormais à ceux qui n'en ont pas encore franchi les portes, à venir profiter de l'expérience AquaGaron. ☆

/// + d'infos : [www.aquagaron.fr](http://www.aquagaron.fr)

## Parc de Rochilly : ouverture en vue

L'AquaGaron achevé, la Communauté de communes de la vallée du Garon (CCVG) concentre son action sur la mise en valeur de l'ensemble du domaine dont elle est propriétaire. Le magnifique parc boisé devrait pouvoir accueillir le public dès le printemps prochain. Un important programme d'aménagement (budget 260 k€) est prévu sur février-mars : plantation de 2 200 plantes vivaces et de 35 arbres ; mise en sécurité avec abattage des spécimens dangereux ou malades ; installation de tables de pique-nique, de bancs et de poubelles ; reprise des murs de clôture.

## RÉHABILITATION DU CHÂTEAU ET DE L'ORANGERIE

L'orangerie du domaine sera, elle, entièrement rénovée (toiture, façades, huisseries et menuiseries). Des toilettes publiques y seront notamment créées. Enfin, le château de Rochilly, qui a fait l'objet d'une cession par la CCVG à un investisseur privé, sera également totalement réhabilité. Un permis de construire, déposé début décembre, y prévoit l'aménagement de 11 logements.

## Télex

### Rénovation de la Gendarmerie en vue

Compétente en matière de construction et gestion des bâtiments de gendarmerie sur son territoire, la CCVG lance un programme de rénovation de la Brigade territoriale de Brignais. Le cabinet d'architecte Seriziat a été désigné en décembre pour cette opération de travaux programmée au second semestre 2017, portant sur la réhabilitation complète des bâtiments administratifs existants et sur la création d'une extension en vue d'accueillir un « pôle judiciaire ». Budget : 630 k€.

### Requalification de la ZA des Aigais, tranche 2

La requalification de ce parc d'activités, dans le prolongement du quartier de la Gare, se poursuivra dans le premier semestre 2017 avec la poursuite des aménagements qualitatifs sur le chemin des Aigais. En 2016, la première phase de travaux (enfouissement des réseaux,



renouvellement de l'éclairage public, création de trottoirs confortables pour les piétons et plantations) a permis de donner un nouveau visage à la route d'Irigny. Montant de l'opération : 519 k€.



De gauche à droite :  
Jean-Christophe Guérin,  
Claire Lalier-Jouvet et  
François Chazelle

# Citoyens engagés

**ENGAGEMENT DURABLE** Initiateurs de la plateforme citoyenne de partage d'idées concrètes en faveur du développement durable, François Chazelle, Jean-Christophe Guérin et Claire Lalier-Jouvet sont des citoyens ordinaires qui s'investissent pour demain, à Brignais.

**Q**uel est le point commun entre François Chazelle, Jean-Christophe Guérin et Claire Lalier-Jouvet ? Ce sont trois Brignairots qui ont souhaité agir au niveau local après avoir vu le film « Demain » de Cyril Dion et Mélanie Laurent. « *Quand on sort de la salle de cinéma, on a envie de passer à l'action de façon simple, par exemple en mettant en place une plateforme pour collecter toutes les bonnes idées* », explique François Chazelle.

## DES CITOYENS INVESTIS

Gérant de la librairie lyonnaise « Raconte-moi la Terre » qui propose des livres de voyages, il connaît Jean-Christophe Guérin depuis 15 ans via leurs activités professionnelles dans le domaine du tourisme. Devenus amis, ils sont tous deux investis dans l'organisation de « Quais du départ », le Festival des livres et films voyageurs fondé par François Chazelle en 2012. « *Nous sommes persuadés que c'est au niveau local, grâce aux efforts conjugués des élus et des habitants, que se joue l'avenir* », commente François Chazelle. « *Nous avons donc sollicité un rendez-vous avec le Maire pour parler de bio pour les scolaires, de compostage, d'éco-mobilité ou encore d'autonomie énergétique...* »

## UN TRIO FORMÉ EN JUIN

Passionnée d'agroécologie, Claire Lalier-Jouvet a été chamboulée par le projet « Incroyables comestibles » présenté dans le film « Demain ». « *J'ai contacté la mairie pour proposer de faire pousser des fruits et des légumes dans les espaces publics de la commune* », explique-t-elle. C'est ce cheminement qui les a conduits à se rencontrer dans le bureau de Paul Minssieux, un samedi de juin.

## A L'ÉCOUTE DES HABITANTS

Au cours de l'entretien, il a été décidé de projeter le film « Demain », dans le cadre des « Mardis du savoir » au Briscope, le 20 septembre, puis d'ouvrir une plateforme

citoyenne « Pour Demain, Brignais » permettant aux Brignairots de faire part de leurs initiatives, expériences, idées et projets facilement applicables à la commune, dans différents domaines : environnement et qualité de vie, économie locale, gestion des énergies, éducation, agriculture et alimentation, mobilité et transports... Jean-Christophe Guérin a inauguré la plateforme en partageant son expérience : « *Orienté plein Sud, le toit de ma maison est recouvert de cellules photovoltaïques qui me permettent de produire autant d'électricité que j'en consomme.* »

## DU CONCRET DÈS 2017

La plateforme est ouverte jusqu'au 31 janvier 2017. Un comité composé d'élus et d'habitants se réunira ensuite pour tamiser les propositions et sélectionner celles qui peuvent devenir des projets concrets pour Brignais. « *Certains projets nécessiteront le vote d'un budget, mais d'autres idées requerront surtout de la coordination. Je pense à des suggestions créatrices de lien social comme l'échange de cours de cuisine* », explique Jean-Christophe Guérin. « *Notre objectif est de voir un ou deux projets mis en place en 2017, dans le cadre de ce partenariat* », commente Claire Lalier-Jouvet.

Si ce collectif a pris l'initiative, il ne souhaite en revanche pas se transformer en association ou en parti politique. « *Nous sommes sans étiquette politique. Nous avons souhaité créer une dynamique pour inciter chaque Brignairot à agir concrètement ; ce sera ensuite à l'équipe municipale de prendre le relais* », précise François Chazelle. ✨

## Participez !

Pour accéder à la plateforme de partage d'idées « Pour Demain, Brignais », rendez-vous sur [www.briscope.fr](http://www.briscope.fr), cliquez sur le bandeau rouge « Demain » et exprimez-vous jusqu'au 31 janvier 2017.



Optimiste, le film « Demain » témoigne des nombreuses actions concrètes en faveur du développement durable menées partout dans le monde, comme la plantation d'aliments comestibles dans les lieux publics.

# Dessiner la ville de demain

Lancée en 2014 à Brignais, la procédure de révision du Plan local d'urbanisme (PLU)\* entre dans une phase décisive.

L'arrêt du projet aura lieu en Conseil municipal au printemps prochain après finalisation de la rédaction du règlement.

Le plan d'aménagement et de développement durables (PADD)\*, débattu lors du Conseil Municipal du 13 octobre dernier, constitue le socle du règlement.

C'est ce document stratégique, véritable colonne vertébrale du PLU, qui sera présenté lors de la réunion publique du 31 janvier prochain.

A travers l'élaboration de son nouveau PLU\*, Brignais fixera les conditions et l'organisation de son développement pour les 10 à 15 ans à venir. Son objectif : mettre en valeur le potentiel géographique de son territoire tout en assurant l'harmonie des usages et le bien-être de ses habitants.

Un enjeu de taille pour les élus et techniciens municipaux en charge du dossier. Un travail délicat également qui s'apparente parfois à un exercice d'équilibriste.

Depuis les années 80 et les lois de décentralisation, les communes et les communautés de communes ont de nombreuses compétences de principe en matière d'urbanisme qui vont de la planification

(PLU, SCOT...)\*, à la réalisation d'aménagement de zone (lotissements, ZAC\*, autorisation d'aménagement...) en passant par les divers permis et autorisations relatives au droit des sols (permis de construire, de démolir, certificat d'urbanisme...).

Pour autant, la mise en œuvre de ces compétences est strictement encadrée : les collectivités locales doivent composer avec les nombreuses contraintes, obligations et évolutions législatives qui s'imposent à elles.

Explications.

\* Retrouvez en page 24 de ce dossier les définitions et explications de ces sigles.

# Urbanisme local : une liberté encadrée

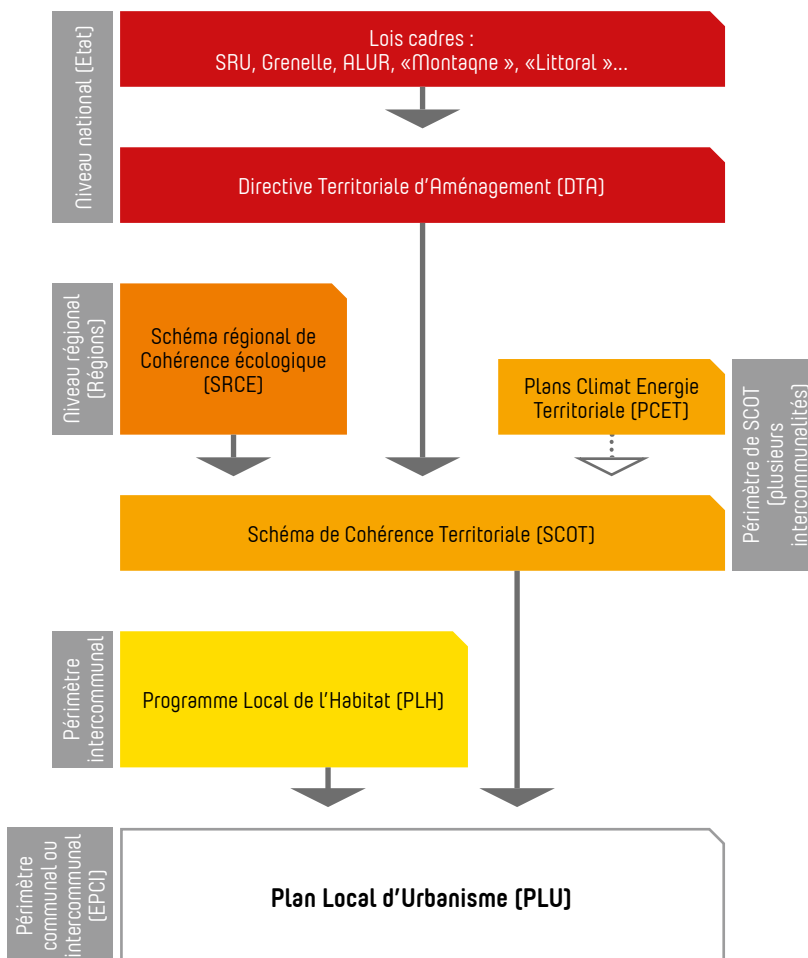
L'idée largement répandue qui veut que le Maire dispose sur sa commune d'une grande liberté en matière d'urbanisme est, dans les faits, bien éloignée de la réalité.

L'instruction des demandes d'urbanisme (permis de construire, permis d'aménager, déclarations préalables...) se fait au regard de règles générales relevant du code de l'urbanisme ainsi que de celles contenues dans le Plan local d'urbanisme (PLU). Les décisions rendues par le Maire sur ces demandes sont ensuite

soumises au contrôle de l'Etat exercé par le Préfet (contrôle de légalité).

De la même manière, pour élaborer son PLU, document référence en matière d'urbanisme local, la commune doit composer avec un ensemble de règles qui s'impose à elle. Pour être adopté, le PLU doit être « compatible » avec les documents d'urbanisme « supra-communaux » (PLH, SCOT...) et respecter la loi, souvent contraignante, et en constante évolution. Il doit en outre être validé par le Préfet.

## LE CADRE RÉGLEMENTAIRE



Rapport de compatibilité  
 Rapport de prise en compte

## Des obligations législatives à prendre en compte

Le nouveau PLU de Brignais doit intégrer les évolutions législatives des dernières années. Tour d'horizon des principales mesures impactant l'urbanisme.

- La loi Solidarité et renouvellement urbain (SRU - 2000) : Développement durable et mixité sociale

En créant les PLU et les SCOT, cette loi marque l'avènement d'un urbanisme de projet dans la planification urbaine, c'est-à-dire pensé et organisé en amont.

Par ailleurs, la loi SRU affirme les principes d'un développement durable et d'une utilisation économe et équilibrée des espaces : incitation à réduire la consommation des espaces





non urbanisés et à densifier les espaces déjà urbanisés, notamment les centres villes.

Le texte entend également favoriser la mixité sociale avec l'obligation faite aux communes d'un pourcentage de 20 % de logements sociaux. Ce seuil a été relevé à 25 % en 2013 par la loi Duflot (lire « En chiffre »).

**- Les lois Grenelle 1 et 2 [2009 et 2010]: Engagement national pour l'environnement**

Elles imposent l'intégration dans les PLU des objectifs de réduction des gaz à effet de serre, d'amélioration des performances énergétiques, de protection de la biodiversité, de restauration des continuités écologiques (les trames « verte » et « bleue ») ou encore l'exigence d'une répartition « géographiquement équilibrée » entre emploi, habitat, commerces et services...

**- La loi ALUR (Accès au logement et à un urbanisme rénové - 2014): Affirmation du principe de densification**

Ce texte renforce les objectifs en matière de lutte contre l'étalement urbain, de maîtrise de la consommation des espaces naturels et agricoles et de prise en compte des paysages.

Elle réaffirme les objectifs de densification avec la suppression des COS et des surfaces minimales de terrain pour construire (lire page 18).

Enfin, elle institue une démarche de planification à l'échelle intercommunale. Ainsi, dans notre cas, elle prévoit le transfert de la compétence PLU à la CCVG. Un PLUI serait alors élaboré sur la globalité du territoire comprenant les communes de Brignais, Chaponost, Vourles, Millery et Montagny (lire p. 24).

**EN CHIFFRE**

**25%**

C'est la part de logement social que devra compter Brignais à l'horizon 2025, conformément aux obligations fixées aux communes par la loi SRU. Pour remplir cet objectif, Brignais devra prévoir un pourcentage minimum de 37% de logements sociaux sur les constructions à venir (imposé par le PLH 2) d'ici 2025. Au 1<sup>er</sup> janvier 2015, Brignais comptait 975 logements conventionnés représentant 20,59 % du parc de logement total. Le non-respect de cette obligation des 25 % entraîne le versement d'une pénalité [55 752 € en 2015 pour Brignais].

## FOCUS

**Les objectifs de développement démographique**

Le Schéma de cohérence territoriale (SCOT)<sup>1</sup> comme le Programme local de l'habitat (PLH)<sup>2</sup> sont des documents d'urbanisme élaborés à l'échelle intercommunale. A ce titre, ils s'imposent aux communes, notamment aux plans locaux d'urbanisme (PLU) qui doivent s'y conformer.

C'est dans ces documents que figurent pour les communes et communautés de communes, les objectifs à atteindre en termes de développement démographique et de nombre de constructions.

Pour Brignais, ils se traduisent en pratique par une croissance de population comprise entre 1,6 et 2 %/an sur les 10 prochaines années, soit 100 à 115 nouveaux logements construits chaque année sur cette période.

Selon ces projections, la population brignairote devrait croître de 2 000 à 2 300 habitants en 10 ans.

<sup>1</sup> Le SCOT de l'Ouest Lyonnais a été adopté en 2011 par le Syndicat de l'Ouest Lyonnais (SOL) qui regroupe 4 communautés de communes (Vallée du Garon, Pays Mornantais, Vallons du Lyonnais, Pays de l'Arbresle) – [www.ouestlyonnais.fr](http://www.ouestlyonnais.fr)

<sup>2</sup> Le PLH de la Communauté de communes de la vallée du Garon (CCVG) a été arrêté en octobre 2016.

## LE SAVIEZ-VOUS ?

**Suppression des COS et densification**

Faciliter et accroître l'effort de construction de logements tout en luttant contre l'étalement urbain compte parmi les objectifs majeurs de la loi ALUR. En ce sens, elle consacre le principe de densification des espaces déjà urbanisés : « Reconstruire la ville sur elle-même ».

Deux mesures emblématiques illustrent cette volonté : la suppression par la loi des COS (coefficients d'occupation des sols) et des surfaces minimales des terrains pour construire. Une situation nouvelle qui autorise, si elle n'est pas encadrée par la mise en place dans les PLU de nouveaux outils réglementant la constructibilité, l'émergence de programmes immobiliers extrêmement denses et la multiplication des divisions de parcelles.

Ainsi, en privant Brignais de COS, la loi a précipité la mise en révision de son PLU puisqu'elle lui a ôté l'outil réglementaire majeur permettant de maîtriser la densification.



# Plan local d'urbanisme : Accompagner une dynamique tout en maîtrisant le développement de la ville

Nous l'avons vu, la collectivité ne dispose que d'une étroite marge de manœuvre pour établir son Plan local d'urbanisme (PLU) tant les obligations supra-communales sont nombreuses. Le PLU n'en demeure pas moins un document fondamental pour l'organisation de la ville et son développement.

C'est la traduction d'un projet et d'une vision stratégique pour notre territoire, où l'enjeu consiste à accompagner une dynamique tout en maîtrisant le développement de la ville.

Une vision et des enjeux qui seront au centre de la réunion publique du 31 janvier.



Travail de terrain pour les élus du comité de pilotage chargé de la révision du PLU.

## PLU : définition

Le Plan local d'urbanisme est un document voué à définir la destination des sols sur le territoire de la commune (ou de la communauté de communes dans le cadre d'un PLUi). Il définit les règles indiquant quelles formes doivent prendre les constructions, quelles zones doivent rester naturelles, quelles zones sont réservées pour les constructions futures, etc.

Il doit notamment exposer clairement le projet global d'urbanisme (PADD) qui résume les intentions générales de la collectivité quant à l'évolution de son territoire.

## Rappels : Les objectifs de la révision du PLU

Lancée en 2014, la révision du PLU poursuit plusieurs objectifs :

- Mettre en conformité le PLU avec les évolutions législatives (Lois Duflot, ALUR...) et les documents supra-communaux (SCOT, PLH...)
- Regrouper dans un document unique l'ensemble des mises à jour, modifications et révisions intervenues depuis l'arrêt du dernier PLU en 2006 (Pérouses, Gare, Centre-ville, Giraudière...)
- Définir les conditions de la densification urbaine encouragée par la Loi (Maîtriser les effets de la Loi ALUR)
- Elaborer les Orientations d'aménagement et de programmation (OAP) sur les secteurs à enjeux et présentant un potentiel de développement ; identifier les zones d'urbanisation future et les conditions de leur ouverture (Secteurs Gare, Rochilly...)
- Assurer la protection et la mise en valeur des espaces naturels et agricoles
- Réfléchir sur le règlement des zones d'activités
- Prendre en compte les grands projets d'urbanisme de la commune et le renouvellement urbain
- Prendre en considération tout autre objectif résultant des études, réflexions et retours de la concertation avec le public

## Calendrier : Où en sommes-nous ?

Déroulé et calendrier de la procédure de révision générale du PLU de Brignais

LANCLEMENT DE LA RÉVISION	Mai 2014 : Lancement de la révision générale du PLU par délibération du Conseil municipal Sélection d'un cabinet d'urbanisme d'assistance à maîtrise d'ouvrage. Le Cabinet AUA est retenu en avril 2015
PHASE DE DIAGNOSTIC	2015 : état des lieux (atouts, contraintes et enjeux du territoire) Janvier 2016 : présentation du diagnostic en réunion publique
PADD	2016 : Travail sur les objectifs d'aménagement et de développement, détermination des grandes orientations du projet de territoire Débat en conseil municipal du PADD le 13 octobre 2016
	Depuis novembre 2016, engagement de l'élaboration du règlement du PLU
ARRÊT	Mars/avril 2017 : arrêt du projet de PLU Fin de la réflexion et arrêt du projet de révision avec passage en conseil municipal
ENQUÊTE PUBLIQUE	À compter de septembre 2017
APPROBATION	Approbation de la révision en Conseil municipal fin 2017/début 2018
TRANSFERT À LA CCVG	Début 2018

## PLAN D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT DURABLES (PADD)

# Quelles grandes orientations pour Brignais demain ?

La procédure de révision du PLU a franchi une étape essentielle avec le débat sur le PADD en Conseil municipal, le 13 octobre dernier.

Ce document constitue « la colonne vertébrale » du futur PLU. Basé sur le diagnostic établi sur la commune, il s'est nourri de toutes les réflexions portant sur la croissance démographique, la répartition et la diversité du logement, la mise en valeur des zones d'activités et la nécessité de protéger les espaces naturels et agricoles.

Il vise donc à accompagner et maîtriser le développement de Brignais tout en maintenant les équilibres entre les différentes occupations du territoire.

En pratique, il énonce les grandes orientations du développement futur de notre commune à travers trois volets principaux.

## Volet 1 / Développement urbain et économique

- **Orientation n°1** : Viser une croissance démographique raisonnable
  - Viser une production annuelle moyenne comprise entre 100 et 115 logements sur les 10 prochaines années
  - Maîtriser de la croissance démographique et limiter la consommation d'espaces naturels et agricoles
- **Orientation n°2** : Consolider une économie diversifiée
  - Répondre à une demande élevée de foncier à vocation économique sur la CCVG
  - Favoriser le développement de l'offre de loisirs
  - Soutenir l'agriculture

## Volet 2 / Qualité du cadre de vie

- **Orientation n°1** : Densifier raisonnablement le centre et protéger la périphérie
- **Orientation n°2** : Produire une offre de logements pour tous
- **Orientation n°3** : Promouvoir un cadre de vie qualitatif

## Volet 3 / Nature et patrimoine

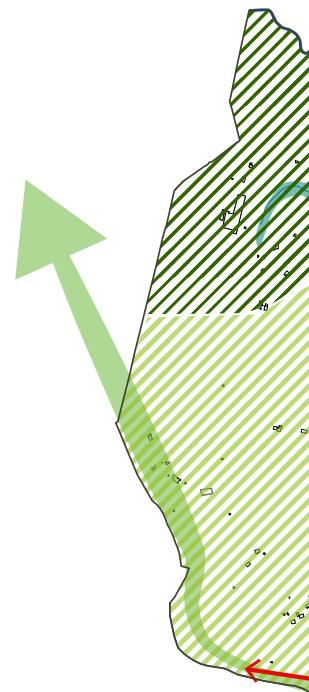
- **Orientation n°1** : Protéger le patrimoine naturel et renforcer la présence de la nature en ville
- **Orientation n°2** : Mettre en valeur le patrimoine paysager et bâti



En savoir plus

Rendez-vous sur [www.brignais.com](http://www.brignais.com) rubrique

« Urbanisme » / « Révision du Plan local d'urbanisme »



## Réunion publique : Prenez date

L'ensemble des Brignairots est invité à participer à la réunion publique d'information qui se déroulera le **mardi 31 janvier 2017, à partir de 20h, au Méga CGR**, rue de l'Industrie à Brignais. Si vous deviez rencontrer des difficultés pour vous rendre au CGR, merci de le signaler à la Mairie.

Le Plan d'aménagement et de développement durables, débattu lors du Conseil Municipal du 13 octobre, y sera présenté.



Renseignements : Service Aménagement et urbanisme au  
04 78 05 62 11 / [plu@mairie-brignais.fr](mailto:plu@mairie-brignais.fr)



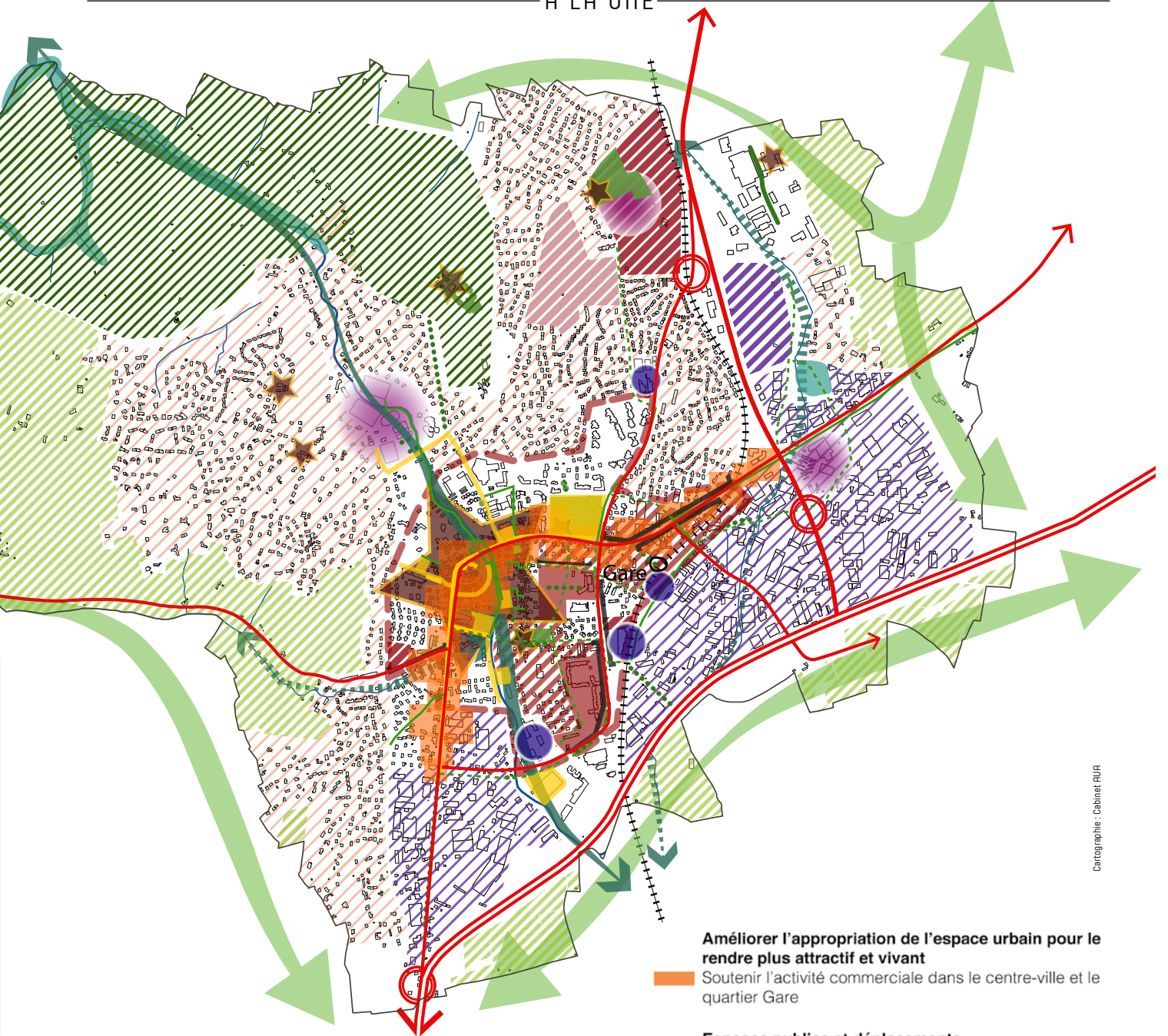
## LE SAVIEZ-VOUS ?

### 40/40/20

Le territoire communal s'étend sur 1036 hectares.







Il comprend 40 % de zones vertes (agricoles ou naturelles), 40 % de zones d'habitation et 20 % de zones d'activités.

Cet équilibre est observé à Brignais depuis plus de 30 ans. L'objectif est de le préserver dans les 30 prochaines années.






Cartographie : Cabinet d'U.P.


**Conservier la maitrise de la croissance démographique en s'appuyant sur les possibilités de renouvellement urbain**

-  Renforcer la centralité du «Coeur de ville»
-  Intégrer les projets urbains en cours : *Giraudière, Pérouses*
-  Encourager le renouvellement urbain en coeur de ville
-  Maîtriser la densification des secteurs pavillonnaires
- Organiser le développement urbain
-  à court-moyen terme : Route de Soucieu-Garel, Brisport, Rochilly...
-  à long terme : Bonnet-Janicu


**Consolider une économie diversifiée**

-  Rendre les zones d'activités plus lisibles et fonctionnelles
-  Permettre de développement d'une nouvelle zone d'activités : Moninsable
-  Favoriser le développement de l'offre de loisirs







**Dessiner un paysage urbain lisible et agréable à vivre**

-  Affirmer des fronts urbains et créer des continuités morphologiques




**Améliorer l'appropriation de l'espace urbain pour le rendre plus attractif et vivant**

-  Soutenir l'activité commerciale dans le centre-ville et le quartier Gare





**Espaces publics et déplacements**

-  Carrefours et entrées de ville à créer/requalifier
-  Réseau d'espaces publics existants
-  Renforcer le maillage de cheminements modes doux :
-  cheminements modes doux existants
-  cheminements modes doux à créer
-  Pôles d'équipements à renforcer/revaloriser



**Protéger le patrimoine naturel de la «ceinture verte»**

-  Plateau agricole protégé (périmètre PENAP)
-  Espace naturel «noyau» (périmètre ENS)
-  Trame verte majeure (corridors écologiques SCOT)

**Relier les espaces naturels à travers la ville**

-  Préservation et valorisation du corridor écologique du Garon
-  Restauration des corridors écologiques du Chéron et du Merdanson
-  Espaces verts privatifs et publics à préserver
-  Zones humides à protéger et à restaurer

**Mettre en valeur le patrimoine paysager et bâti**

-  Arbres isolés ou alignements d'arbres à préserver et valoriser
-  Bâtiments ou quartiers patrimoniaux à préserver

# L'urbanisme communal : Au service des habitants et de l'intérêt général

Historiquement, l'urbaniste est celui qui s'attache à créer des villes où il fait bon vivre et veille à la bonne organisation de la cité : espaces publics et espaces verts, réseaux (eau potable, assainissement, éclairage public, électricité, gaz, voirie, télécommunication...), bâti, activités économiques, répartition des équipements publics... Il est en quelque sorte un architecte de la ville, au service du bien-être de ses habitants.

Au quotidien, dans une commune comme Brignais, la compétence urbanisme est exercée de façon collégiale par le Maire et ses élus, assistés par une équipe de techniciens municipaux qui constitue le service Aménagement et urbanisme (SAU).

Dans la pratique, on peut distinguer trois grandes compétences de principe exercées par la municipalité :

- L'élaboration des documents d'urbanisme (PLU)
- L'instruction des demandes de permis de construire et autres autorisations d'occupation du sol
- La conduite d'opérations d'aménagement ou de construction concrètes sur le terrain

Les deux premières relèvent d'un urbanisme dit réglementaire, qui consiste à définir et faire appliquer les règles sur la commune.

La troisième constitue l'urbanisme opérationnel : la municipalité passe à l'action pour mettre en œuvre le projet qu'elle a défini.

## URBANISME RÉGLEMENTAIRE

# Pour un développement juste et harmonieux de la ville

Cet aspect de l'urbanisme vise à définir, dans le cadre du PLU, les règles claires sur ce qu'il convient de faire ou de ne pas faire sur le territoire, et de les faire respecter. **Ce cadre est fixé dans l'intérêt général, pour permettre un développement harmonieux de la ville, équitable pour tous.**

Piscine, abri de jardin, agrandissement, nouvelle construction, division de parcelle, ravalement de façade, changement de clôtures ou d'huissieries, enseignes... A chaque projet correspond un règlement auquel les habitants doivent se conformer.

**Le service Aménagement et urbanisme (SAU) de la commune est là pour accueillir, informer et conseiller les usagers en amont de leur projet.**

### CONSEIL, AUTORISATION ET CONFORMITÉ

A chaque projet correspond également un type de demande d'autorisation : permis de construire,

déclaration préalable et permis d'aménager... Ces autorisations doivent être obligatoirement obtenues par le propriétaire avant toute intervention sur sa parcelle.

Là encore, c'est au SAU que revient l'instruction des dossiers. En 2015, le service en a traité près de 540 (lire par ailleurs).

Si la demande respecte les règles en vigueur, une autorisation est délivrée par la collectivité, signée par le Maire qui engage sa responsabilité, sous le contrôle du Préfet.

Enfin, après l'achèvement des travaux, un technicien municipal procède à la vérification de la conformité des constructions et des aménagements avec les autorisations délivrées par la collectivité.

En cas d'infraction, le Maire, en sa qualité d'Officier de Police Judiciaire, est tenu de faire dresser un procès-verbal et l'adresser au Procureur de la République.

/// Pour en savoir plus, consultez les  
fiches pratiques sur le site internet  
de la Ville : [www.brignais.com/](http://www.brignais.com/)  
rubrique Urbanisme, « Ce qu'il faut  
savoir avant de construire ».

## EN CHIFFRE

# 537

C'est le nombre de demandes d'urbanisme instruites en 2015 par le Service Aménagement et urbanisme de la commune.

Dans le détail...

	2015
Permis de construire	47
Déclarations préalables	159
Déclarations d'intention d'aliéner	191
Certificats d'urbanisme	135
Lotissements	2
Permis de démolir	3

## URBANISME OPÉRATIONNEL

# La mise en œuvre du projet de territoire

L'urbanisme opérationnel est le second aspect de compétence de la commune. Il consiste à mettre en place les actions et opérations concrètes nécessaires à la réalisation d'un projet urbain, à donner corps au projet de territoire de la collectivité. Elle dispose, pour agir dans l'intérêt général, d'outils spécifiques comme les zones d'aménagement concerté (ZAC) et les droits de préemption. A travers son service Aménagement et urbanisme, la municipalité se trouve alors à l'initiative de grands projets touchant à l'organisation de la ville et à la vie quotidienne de ses habitants.

## EQUIPEMENTS ET GRANDS TRAVAUX

On peut citer ici la création du quartier de l'Hôtel de ville (2004), celle du quartier des Serres (2013), ou plus récemment encore le programme de requalification du centre-ville (2015). Actuellement, c'est l'évolution programmée des secteurs des Pérouses, de la Giraudière et de la Gare qui vient illustrer ce travail de terrain, comme l'opération de subvention du « plan façades et devantures commerciales » dans le centre-ville.

Les choix de construction des équipements publics - et de leur implantation - entrent également dans ce cadre : les projets de création du Relais assistants maternels (2009), du Pôle culturel (2014), du Centre aquatique (2016) ou la restructuration, désormais engagée, du Complexe sportif Pierre Minssieux.

Pour ces opérations, les techniciens municipaux assistent les élus dans la conception, le montage et le suivi des projets.





## 3 QUESTIONS À

## Laetitia Lagèze

Conseillère municipale déléguée à l'urbanisme



### 2017 s'annonce comme une année importante au niveau de l'urbanisme...

Effectivement, ce sera une année charnière pour Brignais. D'abord, il y aura l'adoption du nouveau PLU qui doit fixer les contours et les conditions du développement de la commune pour les 10 à 15 prochaines années, voire au-delà. Ce sera l'aboutissement d'un gros de travail de réflexion, de projection,

de concertation et de choix pour les élus. Nous souhaitons que les Brignairots réagissent dans le cadre de cette procédure car ce projet doit être partagé et compris par les habitants. C'est pour encourager cette participation que nous organisons la réunion publique du 31 janvier...

L'année sera également marquée par l'évolution des quartiers de la Giraudière et des Pérouses avec la livraison des premiers programmes de logements neufs. Le visage du Brignais de demain commence à se dessiner.

### Justement, dans l'esprit de certains Brignairots, ces programmes, comme quelques autres dans le centre-ville, symbolisent un développement tous azimuts de Brignais. Que leur répondez-vous ?

Que nos efforts au quotidien sont tournés vers la préservation de leur qualité de vie, pour que la ville que nous aimons tous reste fidèle à son histoire et à son caractère. Pour autant, la population de Brignais stagne, et même décline légèrement depuis quelques années. La croissance démographique doit donc être encouragée, car elle est le gage du dynamisme et de l'attractivité de notre territoire. Cependant, elle doit également être maîtrisée : c'est un objectif essentiel de la révision du PLU. Avec la suppression des COS par exemple, la loi ALUR a ouvert la porte à une densification excessive en nous privant du principal outil de maîtrise.

C'est donc un équilibre raisonné et durable que nous souhaitons atteindre à travers l'élaboration de notre nouveau PLU.

### La loi ALUR impose le transfert du PLU aux intercommunalités avant le 27 mars 2017. Qu'en sera-t-il à Brignais ?

La loi offre, sous certaines conditions, la possibilité aux communes de s'opposer à ce transfert automatique en mars 2017. C'est cette option que nous souhaitons prendre afin de mener à terme notre révision du PLU. L'apport de ce travail finalisé sera un bonus pour les futurs débats sur un PLUI.

Une fois cette procédure achevée, probablement début 2018, le transfert vers la CCVG pourra être engagé.

Car aujourd'hui, et nous le constatons dans le cadre de la révision, les problématiques ne s'arrêtent pas aux frontières communales. Le bassin de vie dans lequel nous évoluons rend l'échelle de l'intercommunalité plus pertinente pour organiser notre territoire (habitat, déplacements, environnement, économie...). D'ailleurs, le saviez-vous ? Certaines questions, comme l'habitat ou le développement économique, sont déjà confiées à l'intercommunalité. Nous devons aller encore plus loin et organiser nos politiques urbanistiques à une échelle plus large.

## SERVICE AMÉNAGEMENT ET URBANISME

### A votre écoute

Pour les Brignairots, le service Aménagement et urbanisme (SAU) de la commune joue un rôle d'accueil et de conseil pour toute question d'urbanisme, qu'elle relève d'un projet spécifique ou d'une simple information.

Composé de 5 agents, le SAU accueille le public les après-midi, du lundi au vendredi, aux heures d'ouverture de l'Hôtel de Ville (et sur rendez-vous les matins).

Tél. 04 78 05 62 11 / [urbanisme@mairie-brignais.fr](mailto:urbanisme@mairie-brignais.fr)

## Glossaire

**CU :** Certificat d'urbanisme : document permettant de connaître les caractéristiques d'un terrain, notamment la constructibilité, les servitudes, les réseaux existants.

**DIA :** Déclaration d'intention d'aliéner : formalité imposée à tout propriétaire qui souhaite vendre un bien immobilier situé sur une zone de la commune où il existe un droit de préemption urbain.

**DP :** Déclaration préalable

**PA :** Permis d'aménager

**PC :** Permis de construire

**PD :** Permis de démolir

Autorisations qui doivent être obtenues obligatoirement avant tous travaux sur une parcelle

**PADD :** Projet d'aménagement et de développement durables. Document obligatoire du PLU exprimant le projet de la collectivité à moyen-long terme, sans lequel il ne peut y avoir de définition de stratégie.

**PLU :** Plan local d'urbanisme. Principal document de planification de l'urbanisme au niveau communal ou intercommunal (PLUi). Il remplace le Plan d'occupation des sols (POS) depuis la loi SRU de décembre 2000.

**PLH :** Programme local de l'habitat. Document stratégique d'observation, de définition et de programmation des investissements et des actions en matière de politique du logement (parc public et privé, gestion du parc existant et des constructions nouvelles, populations spécifiques) à l'échelle d'un territoire intercommunal.

**SCOT :** Schéma de cohérence territoriale. Outil de conception et de mise en œuvre d'une planification stratégique intercommunale, à l'échelle d'un large bassin de vie. C'est un cadre de référence pour les différentes politiques sectorielles, notamment celles centrées sur les questions d'organisation de l'espace et d'urbanisme, d'habitat, de mobilité, d'aménagement commercial, d'environnement... Il assure la cohérence sur un même territoire des PLUi, PLH, PDU et PLU.

**ZAC :** Zone d'aménagement concerté. Procédure d'urbanisme opérationnel permettant à une collectivité publique de réaliser ou de faire réaliser l'aménagement et l'équipement de terrains.



# HNR STUDIO



- > **Création graphique**  
*Logo, plaquette, brochure, flyer, carte, dépliant, magazine, packaging, étiquette, affiche, panneau, PLV, stand portable...*
- > **Impression**  
*Tous formats, tous supports*
- > **Studio photographique**  
*Publicité, industrie, reportage*

**Professionnels et particuliers**  
*Carte, faire-part, remerciement, livret, dossier, mémoire, poster, numérisation...*



14, rue des Ronzières  
69530 BRIGNAIS  
**04 78 05 16 93**  
contact@hnr-studio.fr

[www.hnr-studio.fr](http://www.hnr-studio.fr)

## AmiProTe<sup>k</sup>

SERVICES À PROXIMITÉ

- > INFORMATIQUE
- > RÉSEAUX & VOIP
- > VIDÉO-SURVEILLANCE
- > ALARMES CONNECTÉES

Que vous soyez un professionnel ou un particulier, une équipe de spécialistes est à vos côtés depuis 10 ans !

30, rue du Vieux Port | 69540 IRIGNY  
04 82 53 24 47 | [info@ami-tech.fr](mailto:info@ami-tech.fr)

**DU TEMPS POUR**

faire ses machines **OU** passer une soirée divine ?



VIVA MÉNAGE • VIVA NOUVEAU • VIVA SENIORS • VIVA HANDICAPS • VIVA JARDIN • VIVA BRICO • VIVA INFO

**RETROUVEZ DU TEMPS**  
GRÂCE À NOS SERVICES À DOMICILE.

POUR NOUS CONTACTER  
163 rue du Général de Gaulle  
69530 BRIGNAIS  
04 81 13 06 00

DEVIS GRATUIT  
50% DE RÉDUCTION D'IMPÔTS  
[WWW.VIVASERVICES.FR](http://WWW.VIVASERVICES.FR)



Création • Les Distillateurs

# Le sport pour tous

**SPORT ET HANDICAP** Les associations sportives et la Ville avancent en équipe pour offrir à court terme un large choix d'activités aux personnes porteuses de handicap.

De gauche à droite, au 2<sup>e</sup> rang : Eric Jaquet (SLB), Olivier Cicoletti (ALB Judo), Michel Candela (SLB), Raphaël Garidou (Ville/Unité sport). Au 1<sup>er</sup> plan : Sandrine Tison (adjointe au sport), Laurence Arlaud (EVB/Ouistitis), Pascale Ciroussel (Ville/Accompagnement et handicap)

**A** lors qu'il n'existe que 5 sections sportives accueillant des personnes porteuses de handicap dans le Nouveau Rhône, la Ville et les associations de Brignais travaillent en concertation pour permettre à chaque sportif de trouver sa place.

## 2 FÉDÉRATIONS POUR 2 TYPES DE HANDICAP

Accueil des personnes non valides en « milieu ordinaire », création de sections spécifiques ou encore intégration

de valides au sein d'une équipe de handisport... Toutes les solutions sont envisageables. Le 21 septembre dernier, à l'occasion d'une réunion d'information organisée en partenariat avec la Ville, des représentants du Comité du Rhône Handisport et du Comité Départemental du Sport adapté ont répondu aux interrogations des associations et présenté les aides structurelles auxquelles elles peuvent prétendre.

## LES ASSOCIATIONS PARTIES PRENANTES

Plusieurs sections de l'EVB (activité physique adaptée, tennis de table, tir à l'arc, Ouistitis), l'Amicale Laïque Judo, Sud Lyonnais Basket, Delta sport, l'Association Sportive Volley du Garon, 100T vous bien... Nombreuses sont les associations déjà engagées dans l'intégration de sportifs porteurs de handicap, ou en voie de le faire. Si la volonté d'aller toujours plus loin est bien présente, les freins à lever concernent les moyens humains et

financiers nécessaires à l'accueil de publics différents : animateurs plus nombreux et devant être formés, achat de matériel adapté...

## UNE POLITIQUE SPORTIVE POUR TOUS

« Quel que soit le sportif que l'on est, on doit disposer d'une offre suffisamment étendue pour avoir le choix d'une activité de loisir à proximité de son domicile, » déclare Sandrine Tison, adjointe au sport. « C'est pourquoi la Ville aide à multiplier l'offre des associations et à la faire connaître. » Rendez-vous est donné en juin pour un grand événement sportif qui intégrera bien évidemment le handicap. ☆

## Définitions

Le **handisport** désigne l'activité pratiquée par des personnes porteuses d'un handicap physique.

Le **sport adapté** s'adresse aux personnes âgées, à celles sédentarisées après un infarctus ou un AVC, ou ayant un trouble du développement.



# Arbitrer à tous niveaux

**ÉVÈNEMENT** L'arbitrage sera au cœur des « Rencontres du sport » qui se dérouleront au Briscope les 31 mars et 1<sup>er</sup> avril.

« Règles du jeu et arbitrage », tel est le thème retenu pour la troisième édition des « Rencontres du sport ». Le premier coup de sifflet sera donné par un invité de marque le vendredi 31 mars à 19h. Ouverte à tous, cette soirée mettra à l'honneur les arbitres à travers des témoignages de professionnels mais aussi de jeunes recrues.

Corps arbitral dans « Carton rouge »



## CARTON ROUGE

A 20h30, le Briscope vous propose de jouer les prolongations avec « Carton rouge », une comédie sportive hilarante signée Jacques Chambon, notamment connu pour son rôle de l'enchanteur Merlin dans la série « Kaamelott ». Mais pour ne pas rester

sur la touche, pensez d'ores déjà à réserver vos places car ce spectacle qui rit du « sport business » risque bien de faire carton plein!

## ATELIERS PARTICIPATIFS

Le lendemain matin, les présidents et responsables d'associations sont invités à participer à des ateliers thématiques. Le premier visera à définir les règles et critères d'attribution du minibus qui sera prochainement mis à disposition des clubs pour les déplacements lors de compétitions. Le second portera quant à lui, sur la mise en place d'un passeport bénévoles-jeunes. « Il s'agira ainsi d'établir ensemble les modalités de récompenses et de réfléchir aux actions pouvant être mises en place afin de valoriser leur investissement », détaille Sandrine Tison, adjointe aux sports. Une autre forme d'arbitrage! ☆

/// Renseignements / Inscription : Unité Sport au 04 72 31 84 02

# Collection hiver-printemps



**BRISCOPE** De janvier à mai, 12 spectacles à l'affiche, pour le plus grand plaisir de vos yeux et de vos oreilles. Laissez-vous tenter !

Théâtre, humour, cirque, danse, variété, jazz... Essayez l'un des spectacles proposés en vitrine du Briscopes. Si vous ne parvenez pas à vous décider pour un seul, prenez un abonnement !

## LA SÉLECTION DE LA RÉACTION

**Les Élans ne sont pas toujours des animaux faciles [1]** - *Humour musical*  
Un univers décalé, élégant et absurde où se côtoient musiques et chansons, de Trenet à Gershwin, en passant par Eddie Cochran et Nougaro (le 14 janvier).

**La Très excellente et lamentable tragédie de Roméo et Juliette [2]**  
*Théâtre (Création janvier 2017 au TNP de Villeurbanne)*

Transposée dans un univers forain, coloré et parfois monstrueux, mis en parallèle avec l'univers des affaires, la pièce de Shakespeare voit les rires se mêler aux larmes et la poésie aux armes (le 27 janvier).

## Ça casse la baraque [3]

*Cirque/Danse/Théâtre Burlesque*  
Chez moi, chez toi, chez nous, c'est où ? Inspirée de rencontres avec les résidents du quartier des Pérouses, cette création de la compagnie Lune de Mars invite les spectateurs à regarder changer le monde mais aussi à se regarder changer... (le 10 mars).

**Les Chatouilles [4]** - *Théâtre/Danse*  
Avec pudeur et émotion, ce spectacle aborde un sujet grave, celui des violences sexuelles faites aux enfants.

Talentueuse et drôle, Andréa Bescond a été récompensée au Festival d'Avignon et a obtenu le Molière 2016 du Seule en scène (le 24 mars).

## SANS OUBLIER

**Le Papa de Simon** - Théâtre pour jeune public (le 8 février).  
**3 Têtes pour 1 trompette** - Classique variété jazz (le 10 février).  
**Carton rouge** - Comédie humour (31 mars).  
**Index** - Danse hip-hop (8 avril).  
**The Glossy sisters / Les doigts de l'homme** - Soirée jazz vocal et manouche (14 avril).  
**Le Bateau** - Théâtre d'objets pour jeune public (3 mai).  
**Guillaume Meurice** - Humour (5 mai).

Plaquette de saison à télécharger sur [www.briscope.fr](http://www.briscope.fr)  
Billetterie : 04 78 05 31 13  
[billetterie@briscopes.fr](mailto:billetterie@briscopes.fr)

## Télex

Les rendez-vous de la Médiathèque

- **Clap Mômes** : le 22/02 et le 19/04 (15 h) ;
- **Heure du conte** : le 1<sup>er</sup>/03 (15 h 30) et le 3/05 (10 h) ;
- **Apéro philo** : le 7/02 (19 h) ;
- **Conférence dessinée** : le 11/04 (19 h) ;
- **Conférence ciné** : le 28/03 (19 h),
- **Découvertes musicales** : le 4/02 et le 8/03 (10 h 30 - 11 h 30).



## MEDIATHEQUE

### Coups de cœur

Désormais, dans chaque Brignais Mag, retrouvez les coups de cœur de vos bibliothécaires.

- **Deux drôles de bêtes dans la forêt**, de Fiona Robertson - Editions Circonflexe (Album 3-6 ans)
- **Sauveur et fils**, de Marie-Aude Murail - Editions Ecole des loisirs (Roman adolescent)

- **Béziers 1209**, de Jean d'Aillon - Editions Flammarion (Policier adulte)
- **Haïkus du temps qui passe**, de Bashō Matsuo - Editions Seuil (Poésie)
- **Le port des marins perdus**, de Teresa Radice & Stefano Turconi - Editions Gléna (BD adulte)
- **Je vous souhaite d'être follement aimée**, de Ouinie Lecomte (DVD adulte)
- **Elfes**, de Jon Favreau (DVD enfant)

## SEMAINE DE LA LANGUE FRANÇAISE

### Dis-moi dix mots sur la Toile

La nouvelle édition de la Semaine de la langue française met à l'honneur le numérique. A cette occasion, la Médiathèque, en partenariat avec le Forum, les établissements scolaires et les associations, proposera, du 21 au 25 mars, de nombreuses animations : concours alphabody, retrogaming, exposition, conférences sur les enjeux d'internet... On ne vous dit pas tout ! **Rens. : Médiathèque au 04 78 05 37 03 - [mediatheque@mairie-brignais.fr](mailto:mediatheque@mairie-brignais.fr)**



© MCT / conception graphique : Emilie Vitellé  
Laura Knopps

# Sport de l'esprit

**BRIDGE** Au Rhône Garon Bridge Club, 200 adhérents se passionnent pour ce sport cérébral alliant stratégie, concentration et convivialité.

2017 sera l'année du Bridge à Lyon. Pour cause, la capitale des Gaules accueillera en août prochain le championnat mondial de cette discipline. Une belle occasion pour découvrir ce jeu de cartes qui a déjà conquis plus de deux millions de joueurs en France.

## GYMNASTIQUE INTELLECTUELLE

« On se prend vite au jeu », avoue Louis Rolland, Brignairot adhérent au club depuis maintenant dix ans. Créé en 1995, le club, devenu intercommunal en 2002, dispose de son propre local à Charly et regroupe notamment des bridgeurs des communes de Brignais, Millery et Vourles. Soit près de 200 adhérents

adeptes de cette activité aux nombreuses vertus. Mêlant concentration, stratégie, déduction et esprit d'équipe, le bridge est en effet un excellent moyen pour entretenir ses facultés intellectuelles. D'après une étude de l'Inserm de 2009, il permettrait de lutter contre la maladie d'Alzheimer.

Une raison de plus de pousser la porte du Rhône Garon Bridge!

## LIEU DE CONVIVIALITÉ

« Le local est assez grand pour accueillir de nouveaux joueurs, qu'ils soient novices, débutants ou confirmés, avec ou sans partenaire », indique Jacques Parrenin, président de l'association. De l'initiation à la compétition, les cours sont donnés par des ensei-



gnants qualifiés. Des tournois sont organisés chaque semaine pour se mesurer et progresser.

Le club se veut aussi un espace de convivialité où l'on partage bien plus qu'une simple partie de cartes. ☆

/// Rhône Garon Bridge Club intercommunal:  
650 chemin des Flachères - 69390 Charly  
Contact: Louis Rolland 04 78 05 21 76 / 06 19 84 66 54  
www.rhonegaronbridge.fr

# L'union fait la force

**TENNIS** Quatre ans après la fusion, le Tennis Club Brignais-Chaponost récolte les bénéfices d'un mariage réussi.

Voilà déjà quatre ans que le Tennis Club de Brignais Chaponost (TCBC) est né de la fusion des deux entités respectives. Ce rapprochement, souhaité par les deux

municipalités en vue de la création de deux courts couverts sur la commune de Chaponost, s'est fait tout naturellement tant les deux structures étaient déjà proches, partageant le même moniteur, Stéphane Délépine, depuis plus de 20 ans. Aujourd'hui, le club compte plus de 430 adhérents.

## ENTENTE GAGNANTE

Cette fusion a permis au TCBC de renforcer la densité de ses équipes engagées dans la quasi-totalité des catégories possibles. L'équipe seniors 1 masculine évolue au niveau Régional, tandis que l'équipe Femme +45 évolue en Pré-national. L'école de tennis n'est pas en reste avec plus de 170 enfants inscrits et de nombreuses animations proposées auprès des groupes scolaires des deux communes.

## OBJECTIFS EN VUE

Désormais, « il s'agit de pérenniser le poste de notre second Diplômé d'Etat et salarié, Romain Girard, pur produit du club, et qui a récemment obtenu son diplôme », explique la présidente, Jocelyne Gouyette. « Nous devons aussi capter des enfants et des adultes qui souhaiteraient s'initier au tennis dans des conditions d'infrastructures et d'encadrement de très grande qualité, tout en maintenant la base d'adhérents au club depuis des années, et ce, grâce notamment à tous les bénévoles ».

Autre objectif que s'est fixé le club lors de sa dernière Assemblée générale: développer les partenariats avec les entreprises locales. « Il s'agit de se doter de moyens supplémentaires d'action pour proposer toujours plus à nos adhérents et aux enfants », complète Alexis Clépier, le responsable Communication et Sponsoring du TCBC. ☆

/// Tennis Club  
Brignais  
Chaponost:  
04 78 05 01 00  
tcbrignais@free.fr  
www.club.fft.fr/  
tcbrignais



# L'art est à vous!

**ARTS** Salon des peintres, ateliers d'art plastiques, stages pour enfants... L'art vous donne rendez-vous au cours de ces prochaines semaines. Prenez dates!

Avis aux passionnés! Le Salon des peintres se tiendra du 28 janvier au 12 février au Briscope, avec pour invité d'honneur, Bogousia. D'origine polonaise, cet artiste propose des peintures riches de contrastes et construites par la composition et la lumière.

Au côté de ces œuvres, le public pourra découvrir les créations d'une quarantaine d'exposants, essentiellement des peintures (acrylique, huile, aquarelle, pastel et techniques mixtes) mais aussi des photographies et des sculptures. Le vernissage aura lieu le 29 janvier à 11 h.

Horaires : 14 h-18 h (mardi, jeudi, vendredi) ; 10 h-18 h (mercredi, samedi, dimanche).



## EXPRESSION ARTISTIQUE

Débutants ou confirmés, pour cultiver votre talent et donner libre cours à votre créativité autour de diverses techniques de dessin et peinture, l'atelier d'Art de l'Amicale laïque vous propose, un samedi par mois de 10 h à 17 h, des stages pour adultes et ados au Briscope sur des thématiques variées et originales : « Mémoires de brocante » (le 14 janvier) ; « Faire danser la peinture » (le 11 février) ; « Les nuages » (le 18 mars) ; « Les oiseaux » (le 8 avril).

Les enfants de 6 à 15 ans pourront aussi être initiés à différentes techniques d'expression artistique pendant les vacances scolaires. Au programme : les 2 et 3 mars de 10 h à 16 h, utilisation des quatre éléments (air, terre, eau, feu) pour réaliser (sans danger!) de petites œuvres puzzle ; du 24 au 26 avril, de 14 h à 16 h 30, dessiner et peindre avec des outils inhabituels pour rêver, s'amuser et créer! ☆

/// Renseignements : Association des peintres : [apbrignais@gmail.com](mailto:apbrignais@gmail.com) – asso-peintres-brignais.fr  
Ateliers d'Art de l'Amicale laïque : Béatrice Mollichon au 06 26 86 33 99 - [beatricemollichon@gmail.com](mailto:beatricemollichon@gmail.com)

# Ouistitis en fête!

**EVEIL** Placée sous le signe du recyclage, la fête familiale des Ouistitis aura lieu le 9 avril au Bri'Sports.

La section Eveil de l'enfant « Les Ouistitis » de l'Espérance et Vaillantes convie petits et grands à sa grande fête familiale, baptisée cette année « Ouisti'Recycle ».

De nombreuses animations seront proposées tout au long de la journée, de 9 h 30 à 17 h 30. Vous pourrez notamment découvrir des objets fabriqués à partir du contenu de votre poubelle jaune ou bien encore participer à divers ateliers pour réaliser, en famille, vos propres créations.

Sont aussi prévus au programme : des parcours d'éveils aménagés selon les âges, un stand maquillage, un château gonflable et bien d'autres surprises... Les bébés ne seront pas non plus oubliés.



Ouvert à tous. Restauration possible sur place. ☆

/// Renseignements : Laurence Arlaud au 06 87 62 57 42 / [ouistitis@evbrignais.com](mailto:ouistitis@evbrignais.com)

## Télex

### OTIVG : Rendez-vous découverte 2017

La nouvelle saison démarrera en avril. A noter déjà la visite du Chemin de Croix le 11 avril à 14 h ainsi qu'une présentation de l'histoire et du voyage des grains de café jusqu'à votre tasse le 28 avril à 9 h 30. D'autres dates sont à venir! Programme complet disponible dès mars à l'Office de Tourisme de la vallée du Garon. Rens. : 04 78 45 09 52 / [contact@valleedugarontourisme.fr](mailto:contact@valleedugarontourisme.fr) [www.valleedugarontourisme.fr](http://www.valleedugarontourisme.fr)

### Théâtre : Le coupable est dans la salle

La Comme El'Dit présentera son nouveau spectacle du 3 au 5 février au Briscope : « Le coupable est dans la salle » d'Yvon Taburet. Une comédie policière qui allie suspense et humour pour vous assurer un surprenant divertissement. Les 3 et 4 février à 20 h 30 ; le 5 à 17 h. Réservation : 06 74 59 47 30 / [la.comeldit@gmail.com](mailto:la.comeldit@gmail.com)

### Danse : ateliers du samedi

La section Danse de l'Amicale laïque propose des ateliers thématiques pour enfants et/ou adultes les samedis. Pour les 8-14 ans : découverte d'une comédie musicale sur le thème du Soldat Rose (danse et chant), les 21, 28 janvier et 4 février de 14 h à 16 h 30. Pour danser en famille (binôme enfants/ adultes), rendez-vous le 28 janvier et le 18 mars de 11 h à 12 h (3<sup>e</sup> samedi à définir). Pour les 12 ans et plus : « Improvisation en danse » les 11, 18 et 25 mars de 14 h à 16 h 30. Contact : 07 68 52 48 21 / [modernjazz.alb@gmail.com](mailto:modernjazz.alb@gmail.com) <http://danse.alb.free.fr>

### Théâtre : Les Amis de Marthe se mobilisent

Créée en 2009 pour venir en aide à la famille de Marthe, petite fille atteinte du syndrome de Larsen, l'association Les Amis de Marthe proposent régulièrement des événements culturels. A noter dans vos agendas : le 24 janvier à 20 h 30 à l'Espace culturel Saint-Clair, conférence-débat sur le thème « Etre handicapé et heureux, c'est possible ». Rens. : 06 24 93 29 21.

A voir aussi le 26 mars à 16 h, le 13 mai à 20 h 30 et le 14 mai à 16 h au Briscope, « Next to me », une comédie de boulevard de Matthieu et Pénélope Warter interprétée par la troupe Les Amis de Marthe. Entrée : 10 euros. Rens. : 06 11 32 34 56

**Cours et stages**

Le 14 janvier

**▶ PEINTURE : MÉMOIRE DE BROCANTE**

Amicale laïque – Atelier d'art  
De 10h à 17h - Briscope  
+ d'infos : page 29

Les 18 janv, 22 fev, 22 mars, 26 avril

**▶ SECOURISME : FORMATION PSC 1**

Croix-Rouge française  
De 9h à 18h - Villa de la Giraudière  
premiersecours.dd69@croix-rouge.fr  
www.croix-rouge.fr

Du 21 janv au 15 avril

**▶ DANSE & PERCUSSIONS AFRICAINES**

Graines de calabasse  
2 samedis / mois  
Ecole maternelle Jacques Cartier  
> Tel: 04 72 31 13 68 /  
06 86 55 10 05  
grainesdecabasse@gmail.com

Les 21 et 28 janv, 4 février

**▶ DANSE : COMÉDIE MUSICALE**

Amicale laïque Danse  
Atelier pour les 8-14 ans  
De 14h à 16h30 - Briscope  
+ d'infos : page 29

Le 28 janv et 18 mars

**▶ ON DANSE EN FAMILLE**

Amicale laïque Danse  
Binôme enfant (4-8 ans) / adulte  
De 11h à 12h  
+ d'infos : page 29

Le 11 février

**▶ FAIRE DANSER LA PEINTURE**

Amicale laïque – Atelier d'art  
De 10h à 17h - Briscope  
+ d'infos : page 29

Du 27 février au 1<sup>er</sup> mars

**▶ STAGE POTERIE & PEINTURE**

Centre social et socioculturel  
Poterie (6-11 ans) : 13h30-15h30  
Peinture à l'huile (adultes) :  
9h30-12h30 ou 15h30 (selon jours)  
> Tel: 04 72 31 13 32  
centre.social.brignais@wanadoo.fr  
http://csbrignais.centres-sociaux.fr

Les 2 et 3 mars

**▶ STAGE PEINTURE (6-15 ANS)**

Amicale laïque – Atelier d'art  
De 10h à 16h - Briscope  
+ d'infos : page 29

Du 6 au 17 mars

**▶ STAGE VANNERIE (ADOS/ADULTES)**

Centre social et socioculturel  
> Tel: 04 72 31 13 32

centre.social.brignais@wanadoo.fr  
http://csbrignais.centres-sociaux.fr/

Les 11, 18 et 25 mars

**▶ IMPRO EN DANSE**

Amicale laïque Danse  
12 ans et + / De 14h à 16h30  
+ d'infos : page 29

Le 18 mars

**▶ PEINTURE : LES NUAGES**

Amicale laïque – Atelier d'art  
De 10h à 17h - Briscope  
+ d'infos : page 29

Le 8 avril

**▶ PEINTURE : LES OISEAUX**

Amicale laïque – Atelier d'art  
De 10h à 17h - Briscope  
+ d'infos : page 29

Du 24 au 28 avril

**▶ STAGE POTERIE (6-11 ANS)**

Centre social et socioculturel  
13h30-15h30  
> Tel: 04 72 31 13 32  
centre.social.brignais@wanadoo.fr  
http://csbrignais.centres-sociaux.fr/

Du 24 au 26 avril

**▶ STAGE PEINTURE (6-15 ANS)**

Amicale laïque – Atelier d'art  
De 14h à 16h30 - Briscope  
+ d'infos : page 29

**Sport**

Les 21 et 22 janvier

**▶ TIR À L'ARC : CONCOURS QUALIFICATIF**

Espérance et vaillantes  
En vue des championnats de France  
Dès 13h - Bri'Sports  
http://arcbrignais.xtreemhost.com

Le 4 février

**▶ INTERCLUB JUDO (ENFANTS)**

Delta Sport  
Dès 9h30 - Bri'Sports  
http://deltasportbrignais.free.fr

Le 5 février

**▶ TOURNOI JUDO**

Delta Sport  
Dès 9h - Bri'Sports  
http://deltasportbrignais.free.fr

Du 20 au 22 février

**▶ STAGE MULTISPORTS**

Delta Sport  
9h-17h  
http://deltasportbrignais.free.fr

Les 1<sup>er</sup> et 2 avril

**▶ COMPÉTITION RÉGIONALE GYMNASTIQUE**

Espérance et vaillantes  
Niveaux Poussines, Jeunesses et aînées  
Bri'Sports

Du 24 au 26 avril

**▶ STAGE MULTISPORTS**

Delta Sport  
9h-17h > http://deltasportbrignais.free.fr

**Conférences, rencontres, ciné**

Jusqu'au 31 mars

**▶ CONCOURS D'ÉCRITURE : NOUVELLES ET/OU POÉSIES**

Amis de la bibliothèque  
2 catégories: adultes et juniors  
Règlement à la Médiathèque  
> Tel: 06 19 40 73 42  
a.grellet@orange.fr

Le 10 janvier

**▶ CONFÉRENCE : MATISSE**

20h - Briscope > www.briscope.fr

Le 24 janvier

**▶ CONFÉRENCE : « ÊTRE HEUREUX ET HANDICAPÉ »**

Amis de Marthe  
20h30 - Espace culturel St Clair  
+ d'infos : page 29

Le 7 février

**▶ APÉRO PHILO : « LA FAMILLE »**

Médiathèque  
19h - Briscope  
> Tel: 04 78 05 37 03  
mediatheque@mairie-brignais.fr

Le 9 février, 16 mars, 13 avril

**▶ CERCLES DE LECTURE**

Amis de la bibliothèque  
> Tel: 06 19 40 73 42  
a.grellet@orange.fr

Le 15 février

**▶ CINÉ ITALIEN**

Amitiés franco-italiennes  
19h - Briscope  
amifrancital69@gmail.com

Le 6 mars

**▶ CINÉ ALLEMAND**

Association du jumelage Brignais-Hirschberg  
19h30 - Briscope  
> Tel: 04 78 05 38 60

Le 7 mars

**▶ CONFÉRENCE : « LES FAÇONS D'HABITER »**

20h - Briscope > www.briscope.fr

Le 28 mars

**▶ CONFÉRENCE CINÉ**

Médiathèque  
19h - Briscope  
Thème: La danse au cinéma  
> Tel: 04 78 05 37 03  
mediatheque@mairie-brignais.fr

Le 31 mars et 1<sup>er</sup> avril

**▶ RENCONTRES DU SPORT**

+ d'infos p26

Le 4 avril

**▶ ITINÉRAIRE ARTISTIQUE : CONFÉRENCE**

20h - Briscope > www.briscope.fr

Le 11 avril

**▶ CONFÉRENCE DESSINÉE**

Médiathèque  
19h - Briscope  
> Tel: 04 78 05 37 03  
mediatheque@mairie-brignais.fr

**Expos, rdv découvertes**

Du 16 janv au 16 février

**Parlons d'ELLES**  
Centre social de BRIGNAIS  
Mars 2016 - 2017

Expositions  
Débats  
Spectacle  
Actions

La place des femmes en 2016

**▶ EXPO : « C'EST MON GENRE »**  
Centre social et socioculturel  
Dans le cadre de la manifestation « Parlons d'Elles »  
> Tel: 04 72 31 13 32  
centre.social.brignais@wanadoo.fr  
http://csbrignais.centres-sociaux.fr

Du 28 janvier au 12 février

**▶ SALON DES PEINTRES**

Association des peintres de Brignais  
+ d'infos : page 28

Le 4 février, le 8 avril

**▶ DÉCOUVERTES MUSICALES**

Médiathèque / Ecole de musique  
10h30 - Briscope  
> Tel: 04 78 05 37 03  
mediatheque@mairie-brignais.fr

Le 11 mars

**▶ DÉCOUVERTE DE LA SYRIE**

Association culturelle St Clair  
A partir de 10h: Expos-vente  
18h-20h: Concert de oud et buffet  
20h30: Conférence-témoignage  
Au profit de l'asso Alwane  
> Tél.: 06 31 46 77 46  
ac.saintclair@orange.fr

Du 21 au 25 mars

**► SEMAINE DE LA LANGUE FRANÇAISE**

Médiathèque + d'infos : page 27

Le 11 avril

**► VISITE GUIDÉE : CHEM. DE CROIX**

Office de tourisme

14h - Lieu indiqué lors de la réservation

> Tel : 04 78 45 09 52

contact@valleedugarontourisme.fr

Le 28 avril

**► DU CAFÉ VERT À LA TASSE**

Office de tourisme

9h30 - Lieu indiqué lors de la réservation

> Tel : 04 78 45 09 52

contact@valleedugarontourisme.fr

**► Troc, ventes, vide-grenier**

Le 19 mars

**► RENCONTRE AQUARIOPHILE**

Poissons et passion

14h - Complexe Pierre-Minssieux

Tél. : 04 78 05 32 12

Le 8 avril

**► TROC DE PLANTES**

Centre social et socioculturel

De 10h à 12h - Centre social

> Tel : 04 72 31 13 32

centre.social.brignais@wanadoo.fr

http://csbrignais.centres-sociaux.fr/

Le 9 avril

**► VIDE-GRENIER DU GAREL**

Association de voisins

9h-17h - R. Jacques Brel (côté impasse)

**► Spectacles - concerts**

Les 7 et 8 janvier

**► THÉÂTRE : « LA COLONIE »**

Théâtre des 400 coups

7/01 à 20h30; 8/01 à 15h - Briscope

> Tel : 06 51 20 02 55

theatredes400coups@gmail.com

Le 14 janvier

**► HUMOUR MUSICAL : LES ÉLANS NE SONT PAS TOUJOURS DES ANIMAUX FACILES**

20h30 - Briscope > www.briscope.fr

Le 27 janvier

**► THÉÂTRE : LA TRÈS EXCELLENTE ET LAMENTABLE TRAGÉDIE DE ROMÉO ET JULIETTE**

20h30 - Briscope > www.briscope.fr

Les 3, 4 & 5 février

**► THÉÂTRE : LE COUPABLE EST DANS LA SALLE**  
 La Comme Ell'Dit  
 3 et 4/02 : 20h30, 5/02 : 17h  
 Briscope. + d'infos : page 29

Le 10 février

**► CONCERT : « 3 TÊTES POUR 1 TROMPETTE »**

Briscope / Ecole de musique

20h30 - Briscope > www.briscope.fr

Le 12 février

**► CONCERT DE LA CLASSE DE GUITARES**

Ecole de musique

14h - Briscope

Tél. : 04 78 05 51 74

embrignais@bbox.fr

www.amb-brignais.fr

Le 5 mars

**► CONCERT JAZZ**

Brignais Big Band

17h30 - Briscope

Tél. : 06 12 38 69 51

caillat.thierry@gmail.com

Le 10 mars

**► THÉÂTRE BURLESQUE : ÇA CASSE LA BARAQUE**

20h30 - Briscope > www.briscope.fr

Le 17 mars

**► « FILLES DE MAI »**

Centre social et socioculturel

Dans le cadre de la manifestation

« Parlons d'Elles », par la Cie Parechoc

> Tel : 04 72 31 13 32

centre.social.brignais@wanadoo.fr

http://csbrignais.centres-sociaux.fr/

Le 24 mars

**► THÉÂTRE : LES CHATOUILLES**

20h30 - Briscope > www.briscope.fr

Le 26 mars

**► THÉÂTRE : « NEXT TO ME »**

Amis de Marthe / + d'infos p29

Le 31 mars

**► HUMOUR : CARTON ROUGE**

20h30 - Briscope > www.briscope.fr

Le 2 avril

**► CONCERT « SEIGNEUR DES ANNEAUX »**

Harmonie municipale

17h - Briscope > www.amb-brignais.fr

Le 8 avril

**► HIP-HOP : INDEX**

20h30 - Briscope > www.briscope.fr

Le 14 avril

**► SOIRÉE JAZZ**

20h30 - Briscope

1 soirée = 2 concerts : The glossy

sisters & Les doigts de l'homme

www.briscope.fr

**► Citoyenneté**

Du 19 janvier au 25 février

**► CAMPAGNE DE RENSEIGNEMENT**

Ville et Insee

+ d'infos p 10

Le 31 janvier

**► RÉUNION PUBLIQUE : PLAN LOCAL D'URBANISME**  
 19h - Méga CGR  
 Tél. : 04 78 05 62 11  
 plu@mairie-brignais.fr  
 + d'infos : page 20

Le 23 avril et 7 mai

**► ELECTION PRÉSIDENTIELLE**

> Tel : 04 78 05 62 31

election@mairie-brignais.fr

**► Portes ouvertes**

Le 18 mars

**► PORTES OUVERTES**

Lycée pro Gustave Eiffel

De 9h à 12h30

> Tel : 04 78 05 22 66

0690008j@ac-Lyon.fr

http://gustave-eiffel.lycee.rhonealpes.fr/

**► Jeune public**

Le 8 février

**► THÉÂTRE : LE PAPA DE SIMON**

16h - Briscope

www.briscope.fr

Du 20 février au 3 mars

**► ACCUEIL DE LOISIRS (3-11 ANS)**

Centre social et socioculturel

8h-18h > Tel : 04 72 31 13 32

centre.social.brignais@wanadoo.fr

http://csbrignais.centres-sociaux.fr/

Du 20 février au 3 mars

**► VACANCE D'HIVER**

Ville de Brignais

Espace Loisirs (12-14 ans)

Espace Jeunes (15-17 ans)

> Tel : 04 72 31 84 00

espace1214@mairie-brignais.fr

espace1517@mairie-brignais.fr

Le 22 février et 19 avril

**► CLAP MÔMES**

Médiathèque

A 15h > Tel : 04 78 05 37 03

mediatheque@mairie-brignais.fr

Le 1<sup>er</sup> mars, le 3 mai

**► HEURE DU CONTE**

Médiathèque

A 15h30 le 1<sup>er</sup>/03; 10h le 3/05

> Tel : 04 78 05 37 03

mediatheque@mairie-brignais.fr

Le 9 avril

**► FÊTE DES OUISTITIS**

Espérance et vaillantes - Section Eveil

+ d'infos p28

Du 18 au 28 avril

**► ACCUEIL DE LOISIRS (3-11 ANS)**

Centre social et socioculturel

8h-18h

> Tel : 04 72 31 13 32

centre.social.brignais@wanadoo.fr

http://csbrignais.centres-sociaux.fr/

Du 18 au 28 avril

**► VACANCE DE PRINTEMPS**

Ville de Brignais

Espace Loisirs (12-14 ans)

Espace Jeunes (15-17 ans)

> Tel : 04 72 31 84 00

espace1214@mairie-brignais.fr

espace1517@mairie-brignais.fr

Le 3 mai

**► THÉÂTRE D'OMBRES : LE BATEAU**

14h et 16h - Briscope

www.briscope.fr

Agenda établi sur la base des informations transmises au 16 décembre 2016. Plus de dates sur [www.brignais.com/agenda](http://www.brignais.com/agenda)

TOUS ENSEMBLE  
POUR BRIGNAIS

## Projets et budget maîtrisé pour mieux envisager demain !

Une nouvelle page se tourne avec une année 2016 éprouvante pour notre pays, une fois de plus touché par des événements tragiques. Pour les collectivités locales, 2016 reste synonyme de restrictions budgétaires et de contribution au redressement des finances publiques.

Dans ce contexte difficile et de désengagement de l'Etat, Brignais bénéficie heureusement d'une **anticipation et d'une mobilisation fortes de ses élus** et plus particulièrement dans le cadre de ses finances. Comme en 2016, le budget de 2017 (16,1 millions d'euros) reste volontariste. Il se traduit par une baisse de 2 % des charges de fonctionnement, un encours de dette toujours en diminution et en deçà des villes de même catégorie, une **fiscalité maîtrisée** sans augmenter les taux communaux. Malgré les pressions extérieures, nous anticipons et nous nous adaptons chaque jour à notre environnement dans le but d'offrir à chaque Brignairot la possibilité de s'épanouir dans notre ville.

Cette **mobilisation au quotidien** de vos élus et des services municipaux nous permet de préserver les investissements et **d'envisager raisonnablement le Brignais de demain**.

Pour exemple, quelques faits marquants de 2016 : lancement des travaux du renouvellement urbain des Pérouses – aménagement de la nouvelle plateforme emploi – création d'une maison des projets – mise en place du conseil citoyen – mise en place de la participation citoyenne en partenariat avec la Gendarmerie Nationale – aménagement de voies douces, de parkings et création de nouvelles places de stationnement – poursuite de la révision du Plan Local d'urbanisme...

Notre ville est en mouvement, nous mettons tout en œuvre pour **répondre aux besoins des habitants**. Être à votre service reste notre ligne de conduite, c'est à partir de ce postulat que vos élus imaginent et construisent leurs actions. S'il convient d'être inventif, il s'agit également d'être réactif, comme lors de la rentrée scolaire avec la nouvelle fréquence des lignes des Cars du Rhône. Comme promis, en moins de 2 mois, les dessertes en heures

creuses ont été comblées par la mise en place d'une navette municipale et conformément à vos remarques, nous avons organisé la continuité de service pour ces navettes lors des vacances de Noël.

Soyez assurés que le sujet des transports, structurant pour le développement de notre ville, est bien une priorité prise à bras-le-corps par notre équipe avec les différents partenaires, et ce, dans **l'intérêt général**. Nous sommes dans la projection du **Brignais de Demain**.

*En cette nouvelle année, toute l'équipe de Tous ensemble Pour Brignais vous présente ses meilleurs vœux pour 2017.*

Retrouvez notre actualité :

[www.tousensemblepourbrignais.fr](http://www.tousensemblepourbrignais.fr)



## Parlons CCVG

PARLONS  
BRIGNAIS

La Communauté de Communes de la Vallée du Garon fête ses 20 ans. Les 5 communes qui longent la vallée du Garon de Chaponost à Montagny, se sont regroupées en 1996 avec pour objectif d'éviter d'être « avalées » par le Grand Lyon. Les élus communautaires ont patiemment construit une collectivité qui a pris en charge des compétences transférées par les communes. Après la voirie, l'aménagement du territoire, le tourisme, l'économie, la CCVG gère, depuis peu, l'espace nautique, la politique de la ville, et bientôt l'urbanisme et l'agriculture. De plus, elle pilote la mutualisation des services entre communes tel que les achats, et d'autres à venir.

Financée essentiellement par l'impôt des entreprises, la CCVG a profité du dynamisme lié à notre emplacement exceptionnel aux portes de la Métropole. Sur les 17 millions d'euros que la CCVG perçoit, elle restitue 12 millions aux communes, conservant 5 millions pour financer l'exercice de ses compétences (ordre de grandeur).

Le budget 2017 marque un tournant fort dans la vie de la CCVG pour deux raisons :

- L'investissement de 15 millions d'€ pour le Centre nautique a imposé un endettement de 10 millions qu'il va falloir rembourser. La CCVG restituera moins aux communes : pour Brignais c'est 300 000 € en moins pour 2017 (mais en contrepartie la fermeture de notre piscine nous fait faire d'importantes économies).

- L'Etat baisse ses dotations. De plus, pour les plus riches des collectivités dont nous sommes, il a inventé un fonds de péréquation intercommunal (FPIC). A ce titre il nous prélève près d'un million d'euros en 2017 : lorsqu'un Brignairot paie 1 000 € d'impôts, près de 150 € vont vers d'autres communes.

Le rattachement de Brignais à la CCVG a des effets induits qui font débat :

- Nous sommes à l'écart du réseau des transports urbains

- Notre préfecture est désormais Villefranche sur Saône puisque nous appartenons au « Nouveau Rhône »

- Nous sommes rattachés au Schéma de Cohérence Territoriale des Monts du Lyonnais où s'organise notre territoire,

- Nous n'avons pas de liens « institutionnels » avec les villes qui constituent notre bassin de vie (Saint Genis Laval, Oullins),

- L'Etat nous taxe (FPIC) et pousse à nous regrouper avec d'autres intercommunalités.

Avec tous les élus communautaires, notre groupe a validé le principe de préserver la CCVG lorsque le Préfet a proposé de la rapprocher des communes des Monts du Lyonnais. Mais le monde change et nous devons évoluer avec lui. Notre devoir d'élus est de veiller à faire les justes choix dans le souci du bien commun.

Voici un beau sujet, dont sereinement l'ensemble des élus municipaux et communautaires devront se saisir dans les prochaines années afin de ne pas subir des décisions venues d'ailleurs, qui ne seraient pas conformes à l'attente de nos concitoyens.

Nous vous souhaitons une très belle année 2017.

**Les élus Parlons Brignais : Serge Béard, Valérie Grillon, Anne Claire Rouanet, Bernard Bisch, Jacques Blouin**





MIEUX VIVRE À  
BRIGNAIS

## Bilan 2016, une année de plus sous le joug d'une droite régressive !

Cernés par les politiques désastreuses de L. Wauquiez à la Région et de C. Guilloteau au Département du Rhône, la Droite dirigeante de Brignais, influencée ou fascinée, gouverne en dépit du bon sens.

Notre liberté de parole affirme que tout n'est pas rose en cette fin d'année où nous écrivons et, même si la majorité municipale l'occulte, elle prend des décisions régressives aux occasions exemplaires ratées :

Attribution non obligatoires de fonds publics à l'école privée : classes découvertes, fournitures, projets d'école, subvention à la restauration

Réduction financière de M. Guilloteau qui supprime des cars en journée pour Brignais

Refus du maire pour les TCL et bricolage « transports » avec une navette à 50 000 € pour le porte-monnaie des Brignairots, qui ne dessert même pas le métro

Rejet de notre réclamation de gratuité de la navette pour les abonnés des Cars du Rhône

Absence de stratégie d'économie d'énergie : reconstruction du gymnase (3,5 M€) sans réel projet énergétique

Mépris de M. Wauquiez qui donne 140 M€ pour l'A45 et ne verse même pas notre subvention 2016 pour la Politique de la ville de Brignais ; applique - 6 % pour les budgets de fonctionnement de tous les lycées dont le LEP de Brignais

Mépris des enjeux agricoles avec le OUI du maire de Brignais pour l'A45 qui supprimera 400 ha de terres agricoles sans résoudre les déplacements de ce secteur  
Que de millions dépensés ! En contrepartie la majorité baisse les subventions aux associations (-2 %) et les frais de fonctionnement communaux pour investir et assurer un bilan en vue de sa réélection.

L'avenir ne sera pas plus rose avec François Fillon arrivé majoritaire à Brignais.

Nos piliers institutionnels (Sécurité Sociale, services publics, école) sont menacés et que dire de la suppression de 500 000 fonctionnaires. Adieu l'enseignement, la sécurité, la culture ! De façon surprenante, la municipalité abandonne sa famille politique en créant plusieurs postes de fonctionnaires en 2017 !

**La fatalité n'existe pas. Résistons. En 2017 la France ne doit pas retourner en 1960 !**

**Heureuse Année 2017 avec les élus de Mieux Vivre à Brignais mobilisés et déterminés**

Christiane Constant, Sylvie Morgeaux, Lionel Catrain





Depuis plus de  
13 ans à Brignais

VENEZ DECOUVRIR UNE TOUTE NOUVELLE SALLE !

Tout a changé, TOUT !!

Nouveau : CAGE CROSS TRAINING !!

Zumba – Pilates – Cours Séniors – Step – Aéro – Cross training – Body barre  
Abdos – Fessiers – Stretch – Cycling – Musculation – Cardio training ...  
Espace privé JACUZZI

**www.athletic-studio2.com**

**04 72 31 18 89 – BRIGNAIS**



### Hôtel de Ville

28, rue Général de Gaulle – 69530 BRIGNAIS  
Tél. : 04 78 05 15 11 - Fax : 04 78 05 62 27  
contact@mairie-brignais.fr - www.brignais.com

**Accueil du public :** Lundi de 10 h à 12 h et de 13 h à 17 h  
Mardi, mercredi et jeudi de 9 h à 12 h et de 13 h à 17 h  
Vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h à 16 h  
Samedi de 9 h à 12 h (Services Affaires générales, Etat civil, Cabinet du Maire et des élus uniquement)

### Poste de Police Municipale

2, rue Paul Bovier Lapierre  
Tél. : 04 72 31 60 28  
0 8000 69530 (appel libre)  
policemunicipale@mairie-brignais.fr

**Horaires d'ouverture :** lundi, mardi, jeudi, vendredi : 8 h 30-12 h / 13 h 30-17 h 30  
Mercredi et 1<sup>er</sup> samedi du mois : 8 h 30 à 12 h

## Bon à savoir

### Balayer devant sa porte !

Les services techniques nettoient régulièrement la voie publique, avec une fréquence variant en fonction de la fréquentation du site (de tous les jours à une fois par mois). Toutefois, l'action de la collectivité ne peut donner de résultats que si les propriétaires ou locataires riverains de la voie publique, participent également à l'entretien des trottoirs et caniveaux au droit de leur façade : balayage, désherbage (sans produits phytosanitaires), déneigement et « déverglacage ».

**+ d'infos : Service Patrimoine et Logistique : 04 78 05 62 10**

### Le Maire

Paul MINSSIEUX. Sur rendez-vous : Cabinet du Maire et des Elus au 04 78 05 62 03 - maire@mairie-brignais.fr

**@** Pour envoyer un courriel aux adjoints et conseillers, tapez son nom suivi de @mairie-brignais.fr  
Exemple : Sylvie Guinet = guinet@mairie-brignais.fr

### Adjoint(e)s au Maire

- Sylvie GUINET : Education et culture
- Jean-Louis IMBERT : Finances
- Marie-Claire PELTIER : Solidarité et action sociale
- Jean-Pierre BAILLY : Animation et vie associative
- Martine RIBEYRE : Prévention, sécurité et administration générale
- Guy BOISSERIN : Economie et intercommunalité
- Laurence BEUGRAS : Communication et proximité
- Lionel BRUNEL : Equipements et patrimoine
- Sandrine TISON : Sport et ressources humaines

### Conseillers municipaux délégués

- Laetitia LAGEZE : Urbanisme
- Solange VENDITTELLI : Voirie
- Josiane MOMBRUN : Management du centre-ville et commerce
- Stéphane CHAUMET : Emploi, jeunesse et vie des quartiers
- Agnès BERAL : Budget et protocole
- Gilles DESFORGES : Transports et économies d'énergie
- Dominique VIRET : Syndicats intercommunaux et suivi des chantiers
- Colette VUILLEMIN : Réceptions et cadre de vie
- Geneviève NAVARRO : Citoyenneté et Conseil municipal junior

### Conseillers municipaux en charge des dossiers

- Radhouane ZAYANI : Santé et social
- Nicolas DUFORT : Plan des cheminements doux, zones naturelles et agricoles
- François BOURDIER : Nouvelles technologies et informatique
- Myriam EZZINE : Commission « Cadre de vie » du Conseil municipal junior
- Stéphane TRUSCELLO : Groupe de travail intercommunalité
- Magaly COUX : Membre du Conseil d'administration du CCAS

### Elus de l'opposition

- |                          |                                |
|--------------------------|--------------------------------|
| > Liste Parlons Brignais | > Liste Mieux vivre à Brignais |
| Serge BERARD             | Christiane CONSTANT            |
| Valérie GRILLON          | Sylvie MORGEAUX                |
| Bernard BISCH            | Lionel CATRAIN                 |
| Anne-Claire ROUANET      |                                |
| Jacques BLOUIN           |                                |

### Permanences en mairie

- **Service urbanisme :** ouverture au public les après-midi. Le matin uniquement sur RDV. Tél. : 04 78 05 62 11
- **Caisse d'allocations familiales :** tous les lundis (hors vacances scolaires) de 13 h 30 à 16 h 15, uniquement sur RDV. Tél. : 04 78 05 15 11
- **Service social de la Sécurité sociale :** permanence tous les vendredis de 9 h à 12 h, uniquement sur rendez-vous. Tél. : 04 27 82 23 50
- **Juriste :** tous les vendredis, de 13 h 30 à 16 h, sur RDV. Tél. : 04 78 05 15 11
- **Ligue contre Le Cancer :** chaque 3<sup>e</sup> mercredi du mois de 14 h 30 à 16 h (sans rendez-vous)
- **Médiation familiale :** 2 mardis par mois, de 14 h à 16 h (sans rendez-vous) Tél. : 06 80 82 85 41

### Syndicats intercommunaux

■ **Communauté de communes de la vallée du Garon (CCVG) :** Regroupement de Brignais, Chaponost, Millery, Montagny et Vourles  
ZA de Sacuny - 262, rue Barthélemy Thimonnier 69530 Brignais  
Tél. : 04 72 31 78 72 - www.cc-valleedugaron.fr

### Maison de l'Intercommunalité

- ZA de Sacuny - 262, rue Barthélemy Thimonnier 69530 Brignais  
Réunis à l'adresse ci-dessus :
- **SITOM** (Syndicat intercommunal de traitement des ordures ménagères Sud Rhône) - Tél. : 04 72 31 90 72 - www.sitom-sud-rhone.com
  - **SMAGGA** (Syndicat de Mise en valeur, d'Aménagement et de Gestion du bassin-versant du Garon) - Tél. : 04 72 31 90 80 - www.contratderivieredugaron.fr
  - **SYSEG** (Syndicat pour la Station d'Épuration de Givros) Tél. : 04 72 31 90 73 - www.syseg.fr

### Encombrants

**Déchetterie intercommunale :** Rue des Ronzières Tél. : 04 72 31 17 31  
Lundi, mercredi, jeudi et vendredi :  
- de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h **[du 2/11 au 28/02]**  
- de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h **[du 1/03 au 31/10]**  
Samedi : de 8 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 18 h  
**Fermeture hebdomadaire les mardi et dimanche.**  
**Service de collecte des encombrants :** le 1<sup>er</sup> mercredi des mois impairs. **Réservé aux personnes invalides ou aux handicapés** qui ne peuvent se rendre à la déchetterie et auxquelles leurs proches ne peuvent se substituer.  
Téléphonez au minimum 5 jours avant en mairie de Brignais au 04 78 05 62 31 pour prendre rendez-vous.

### Office de tourisme de la vallée du Garon

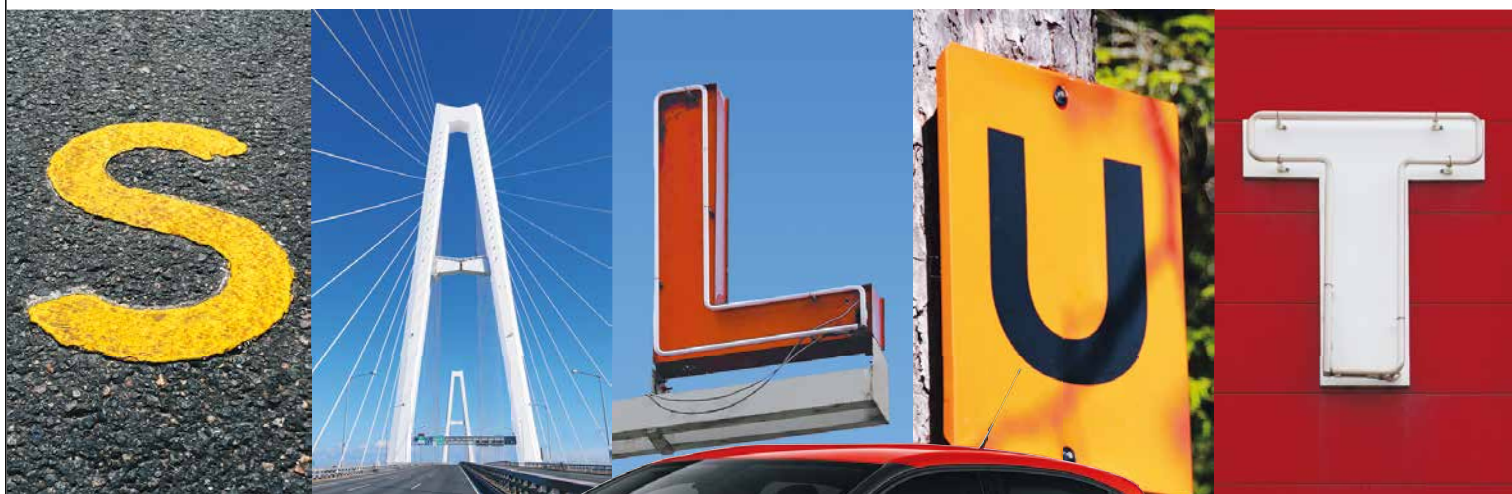
**Antenne de Brignais :** 22, rue du colonel Guillaud 69530 Brignais.  
Tél. : 04 72 31 14 33 - www.valleedugarontourisme.fr  
Permanences : du mardi au samedi de 9 h 30 à 12 h et vendredi de 9 h 30 à 12 h et de 15 h à 18 h.

### Contact et urgences

- **Urgences médicales :** 15
- **Maison médicale de Garde :** 2A route de Lyon à Brignais / 04 72 33 00 33 / Permanence du lundi au vendredi de 20 h à 22 h ; Samedi de 12 h à 22 h ; Dimanche et jours fériés de 8 h à 22 h
- **Police :** 17
- **Pompiers :** 18 ou 112
- **Centre anti-poison :** Hôpital Edouard Herriot - 5, place Arsonval 69003 Lyon Tél. : 04 72 11 69 11
- **Centre des grands brûlés :** Hôpital Saint-Joseph et Saint-Luc Tél. : 04 78 61 89 48
- **Gendarmerie de Brignais :** 20, rue du Presbytère Tél. : 04 78 05 18 42

### Brignais Mag

Distribué dans toutes les boîtes aux lettres de la ville. Si vous connaissez quelqu'un qui ne le reçoit pas, nous vous remercions de bien vouloir le signaler au service Communication en appelant le numéro direct : 04 78 05 62 15. **Le prochain numéro de Brignais Magazine paraîtra début mai 2017.**



## NOUVELLE CITROËN C3

UNIQUE, PARCE QUE VOUS L'ÊTES.

ConnectedCAM Citroën™\*  
**36 combinaisons de personnalisation**  
 Citroën Advanced Comfort®

À partir de  
**149€** /MOIS<sup>(1)</sup>  
 Après un 1<sup>er</sup> loyer de 2000€  
 sans condition  
**3 ANS OFFERTS :**  
 ENTRETIEN, GARANTIE, ASSISTANCE

Modèle présenté : Nouvelle Citroën C3 BlueHDi 100 S&S BVM Shine avec options caméra de recul + système de surveillance d'angle mort, ConnectedCAM Citroën™\*, jantes alliage 17" CROSS Diamantées et peinture Blanc Banquise avec toit Rouge Aden (259 €/mois après un 1<sup>er</sup> loyer de 3 000 €, sur 36 mois et 30 000 km, assistance, entretien et extension de garantie offerts). (1) Exemple pour la LLD sur 36 mois et 30 000 km d'une Nouvelle Citroën C3 PureTech 68 BVM Live neuve, hors option ; soit un 1<sup>er</sup> loyer de 2 000 € puis 35 loyers de 149 € incluant la garantie, l'entretien et l'assistance offerts pendant 36 mois ou 30 000 km (au 1<sup>er</sup> des deux termes échu) pour une valeur totale de 702 €. Montants exprimés TTC et hors prestations facultatives. Offre réservée aux particuliers, valable jusqu'au 31/12/16, dans le réseau Citroën participant et sous réserve d'acceptation du dossier par CREDIPAR/Citroën Financement, locataire gérant de CLV, SA au capital de 138 517 008 €, RCS Nanterre n° 317 425 981, 9 rue Henri-Barbusse CS 20061 92 623 Gennevilliers Cedex. \*Équipement en option ou non disponible selon les versions.

CONSOMMATIONS MIXTES ET ÉMISSIONS DE CO<sub>2</sub> DE NOUVELLE CITROËN C3 : DE 3,2 À 4,7 L/100 KM ET DE 83 À 109 G/KM.

**CITROËN BRIGNAIS - BALLEYDIER SAS**  
 21 RUE GÉNÉRAL DE GAULLE - 69530 BRIGNAIS - 04 78 05 60 00

# SPAR Supermarché

## VOUS SOUHAITE UNE BONNE ANNÉE 2017



[www.spar.fr](http://www.spar.fr)

DÉCOUVREZ NOS  
PRODUITS  
FAITS MAISON

ET TOUS LES WEEK-ENDS  
UN PLAT CUISINÉ

VENDREDI ET SAMEDI,  
AU RAYON BOUCHERIE TRAITEUR



**DIMANCHE**  
DE 8H30 À  
**12H30**



Pain cuit  
sur place



1 PLACE DU 8 MAI 1945 - BRIGNAIS

TÉL. 04 78 05 21 78

 [spar brignais](https://www.facebook.com/sparbrignais)

